

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'information / n°10 / automne 2020



TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

**Le futur Pôle Péri scolaire
Intercommunal des Chenevières**



TRAVAUX VILLE

**Le nouveau Parc Naturel
Urbain de la Lizaine**



VILLAGES

**Les Luz'ioles
et les petits Z'aibre**

Le Futur Pôle Péri-scolaire Intercommunal du Quartier des Chenevières

La création d'un nouveau Pôle Péri-scolaire au Quartier des Chenevières est une priorité du contrat de ville signé entre la CCPH et la Ville d'Héricourt. Ce projet à 1 050 000 € soulagera les pôles péri-scolaires Cadet Rousselle et Eugène Grandjean qui sont surchargés.



Le futur pôle péri-scolaire des Chenevières - Coté rue Pierre et Marie Curie

Actuellement installé dans les locaux du Groupe scolaire Robert Ploye, le Pôle Péri-scolaire des Chenevières accueille matin, midi et soir 330 élèves. Les enfants qui y sont inscrits viennent de l'école maternelle Louise Michel, des groupes scolaires Robert Ploye et Gustave Poirey. Le temps de midi, le Pôle Péri-scolaire des Chenevières est saturé et n'offre pas les meilleures conditions d'accueil aux enfants qui ont besoin davantage d'espaces et de calme durant cette pause déjeuner.

UN ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE ET ATTENDU.

Ce futur équipement est devenu au fil des années une nécessité, d'une part pour accueillir les élèves de plus en plus nombreux des écoles Gustave Poirey, Robert Ploye et Louise Michel et d'autre part pour soulager le Pôle Péri-scolaire Cadet Rousselle qui est saturé le temps de midi. Le futur pôle péri-scolaire devra être en mesure d'accueillir, le temps de midi, les enfants de

Bussurel et de Vyans-le-Val qui sont actuellement transportés par bus vers le Pôle Péri-scolaire de Cadet Rousselle.

Le bâtiment du futur Pôle Péri-scolaire des Chenevières sera construit sur un terrain cédé gratuitement par la Ville d'Héricourt à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Situé dans l'axe de la rue Pierre et Marie Curie, le bâtiment fera face au Collège Pierre et Marie Curie et sera à proximité immédiate du Groupe Scolaire Robert Ploye. La surface utile de ce nouveau complexe sera de 300 m². Il comprendra notamment une salle de restauration de 120 m² en capacité d'accueillir 100 élèves, une salle d'activités de 80 m² et l'ensemble des espaces nécessaires à ce type d'équipement : cuisine, vestiaires, sanitaires, locaux techniques et chaufferie.

UN PROJET À 1 050 000 €.

Le futur bâtiment sera accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Construit sur vide-sanitaire, il disposera d'une toiture tuile équipée de panneaux photovoltaïques. Elle sera financée par le Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône. Les murs périphériques seront en brique. Le chauffage et l'eau chaude sanitaire seront assurés par une chaufferie gaz. Une alimentation double flux assurera la ventilation du bâtiment. Un parking de 8 places sera construit et un espace pour vélo sera aménagé. Le futur Pôle Péri-scolaire sera clôturé au niveau de la rue Pierre et Marie Curie. La continuité de déplacement entre le Pôle Péri-scolaire et le Groupe Scolaire Robert Ploye sera assurée par des escaliers.

Le coût de cette future construction est estimé à 1 050 000 € études et honoraires compris. Cet investissement sera réalisé avec un taux espéré de subvention de l'ordre de 80 %.

Le nouveau Pôle Péri-scolaire du Quartier des Chenevières soulagera les Pôles Péri-scolaire Cadet Rousselle et Eugène Grandjean. Ce projet sera subventionné à 80 %. Les travaux de construction ont commencé au mois d'octobre 2020, l'ouverture de ce nouvel équipement est prévue pour la rentrée de septembre 2021.

Editorial

Installé à la suite des élections municipales du 28 juin 2020, le Conseil Municipal d'HERICOURT m'a renouvelé sa confiance, ainsi que le Conseil Communautaire de la CCPH réuni le 16 juillet dernier dans la salle de la Cavalerie.

Nous devons mettre en œuvre à présent le projet communal et intercommunal et continuer les actions dont les habitants d'HERICOURT et du Pays d'HERICOURT ont besoin.

Je remercie les électrices et les électeurs pour leur confiance renouvelée. Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville et la CCPH assument avec constance leurs responsabilités pour agir au quotidien et limiter les risques sanitaires en particulier dans nos écoles, au sein de nos services publics locaux : services périscolaires, médiathèque, école de musique, salles de sports, maison de l'enfant...

Partout où cela est nécessaire, toutes les précautions ont été prises pour assurer la sécurité des enfants.

Le deuxième confinement décidé par le gouvernement depuis fin octobre, comporte lui aussi des conditions qui imposent une vigilance de tous les instants.

Dans ces moments compliqués pour nous tous, je veux redire notre solidarité pleine et entière à l'égard de toutes celles et tous ceux qui vivent encore plus difficilement cette période, en particulier les séniors, les malades, les personnels soignants, les aides à domicile et les commerçants. Je souligne également l'impact négatif sur toutes les activités associatives qui sont stoppées.

Les difficultés économiques sont devant nous, mais d'ores et déjà bon nombre d'habitants sont confrontés à une situation économique fragilisée ou dégradée, qui les affecte dans leur vie familiale, personnelle et professionnelle (chômage, temps partiel, licenciement, baisse du pouvoir d'achats...).

Dans ce contexte incertain, nous devons assurer avec calme et sérénité nos engagements pour HERICOURT et le Pays d'HERICOURT en veillant à poursuivre un rythme de développement conforme à nos possibilités et au souci constant de toujours geler l'impôt et le coût des services.

La sécheresse qui sévit depuis 3 ans a eu des conséquences lourdes en raison de la diminution du débit des sources de CHAMPEY (environ 250 à 300 m³ par jour) et de la réduction drastique des apports du syndicat de CHAMPAGNEY (diminution de 800 m³ à 300m³ par jour) pendant une grande partie du mois de septembre et début octobre.

Pour ne pas couper l'alimentation en eau, nous avons eu recours à une livraison journalière de 450 m³ par camions provenant de Pays de MONTBELIARD Agglomération.

Dès le 15 septembre, j'ai alerté Madame Fabienne BALUSSOU, Préfète de la Haute-Saône et Monsieur François ROLLIN, Directeur de l'Agence de l'eau, sur les enjeux de cette situation de crise sécheresse, qui affectait plusieurs communes de Haute-Saône.

Un mois plus tard, le 16 octobre dernier, le Conseil Départemental en partenariat avec l'Etat et l'Agence de l'eau adaptait sa politique en apportant une aide nouvelle (70% de subventions) pour les interconnexions de réseaux liées à la sécheresse et une nouvelle politique d'aide pour le renouvellement des canalisations vétustes (70% de subventions).

Ainsi, l'interconnexion du réseau d'HERICOURT avec Pays de MONTBELIARD Agglomération décidée à l'unanimité par le Conseil Municipal dans sa séance du 28 septembre 2020 dont le coût est évalué à environ 350 000 € sera subventionnée à 70%.

Il s'agit d'un pas important pour sécuriser définitivement l'alimentation en eau de la ville grâce à une troisième source d'approvisionnement en provenance de MONTBELIARD (potentiel supplémentaire de 293 000 m³ par an).

Parallèlement, nous continuerons à envisager des possibilités de ressources nouvelles grâce à un nouveau forage à COISEVAUX, la remise en service éventuelle de la station de St Valbert...

Par ailleurs, des recherches de nouvelles ressources sur tout le pays d'HERICOURT ont été lancées par la ville d'HERICOURT.

En dernier lieu, je veux évoquer la cérémonie d'hommage à Monsieur Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie au collège de CONFLANS-SAINT-HONORINE, assassiné lâchement le 16 octobre 2020.

Au cours de la cérémonie locale d'hommage organisée sur le parvis de la salle de la Cavalerie le 21 octobre dernier, j'ai rendu hommage en présence de plus de 200 personnes à Samuel PATY, une icône de la République.



Voici quelques extraits de cet hommage rendu :

« La France est atteinte dans son cœur, l'école de la République. Les français et les Héricourtois unis et rassemblés sont une nouvelle fois confrontés à un acte lâche et inqualifiable qui nous révolte tous...

Cette nouvelle atteinte ancre la menace terroriste dans le quotidien de nos vies...

Il faut y réfléchir avec calme et sérénité en réaffirmant sans relâche nos combats pour la liberté, la laïcité...

Le meurtre de Samuel PATY lâchement assassiné en raison de l'enseignement qu'il prodiguait, bouleverse notre société, bouleverse nos consciences...

C'est parce que Samuel PATY enseignait à nos enfants la liberté de penser et la liberté de s'exprimer, valeurs indissociables de notre République, qu'il est mort des mains d'un illuminé.

La mort de Samuel PATY est une blessure, une de plus, profonde et douloureuse...

Rassemblés ce soir sur cette place, nous voulons dire aux enseignants toute notre considération, toute notre reconnaissance et toute notre gratitude pour leur travail et leur engagement.

Chaque professeur de France se sent, outragé, meurtri par ce drame, annihilé par un obscurantisme d'un autre temps.

Cet acte terroriste absurde frappe les enseignants dans leur dignité professionnelle, leur vocation et leur liberté d'enseigner.

Ces événements nous imposent de réfléchir et d'agir sur les conditions de notre vivre ensemble. Nous rendons hommage ce soir à Samuel PATY une icône de la République.

Vive la France
Vive la République »

Fernand BURKHALTER

Maire d'Héricourt

Président de la Communauté de
Communes du Pays d'Héricourt

Directeur de la publication : **Fernand BURKHALTER**

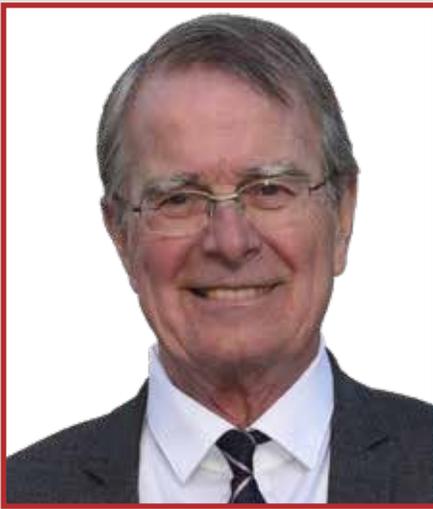
Délégué à la Communication CPPH : **Jean-Claude KUBLER, Maire de Châlonvillars**

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : André AUBERT - Jean-Claude PELISSARD Couverture : Jean-Louis DANNER

Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : Novembre 2020



Président
Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt



1^{er} Vice-président
Jean-Jacques SOMBSTHAY
Maire de Mandrevillars



2^{ème} Vice-président
Dominique CHAUDEY
Maire d'Echenans



3^{ème} Vice-président
Eric STEIB
Maire de Luze



4^{ème} Vice-président
André-Marie DEPOUTOT
Maire de Laire



5^{ème} Vice-président
Luc BOULLEE
Maire de Verlans



6^{ème} Vice-présidente
Martine PEQUIGNOT
1^{ère} Adjointe Héricourt



7^{ème} Vice-président
Jean VALLEY
Maire de CHAMPEY



8^{ème} Vice-présidente
Catherine FORTES
Conseillère Héricourt



9^{ème} Vice-présidente
Dahlila MEDDOUR
Conseillère Héricourt



Conseiller Délégué 1
Michel CLAUDEL
Maire de Brevilliers



Conseiller Délégué 2
Pascal BOULADE
Maire d'Aibre



Conseillère Déléguée 3
Pascale RAPP
Maire de Coisevaux



Conseiller Délégué 4
Jean-Pierre JEANROY
Maire de Couthenans



Conseiller Délégué 5
Jean-Pierre MATHEY
Maire de Chavanne



Conseiller Délégué 6
Nicolas JOUFFRAY
Maire de Chagey



Conseiller Délégué 7
Jean-Claude KUBLER
Maire de Châlonvillars



Conseillère Déléguée 8
Myriam IOSS
Maire de le Vernois



Roger HASENFRATZ
Maire de Belverne



Francis ABRY
Maire de Chenebier



Hugues VILLANI
Maire de Courmont



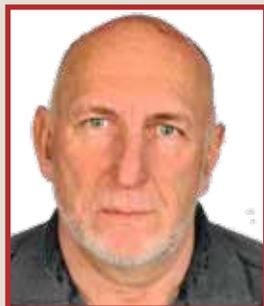
Daniel COUSSEAU
Maire d'Etobon



Grégoire GILLE
Maire de Trémoins



Jean-François RIBIERE
Maire de Saulnot



Guy GREZEL
Maire de Villers sur Saulnot



Yves LIGIER
Maire de Vyans le Val



Pierre-YVES SUTTER
Maire délégué Bussurel



Christophe VAILLANT
Maire délégué Tavey



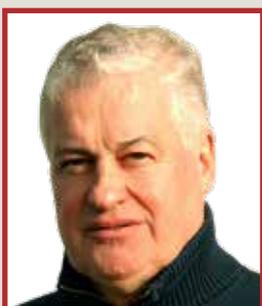
Sophie SEYRIG
Conseillère Châlonvillars



Pierre DUVERNOY
Conseiller CHAMPEY



Danielle BOURGON
Adjointe Héricourt



Alain PARCELLIER
Adjoint Héricourt



Dominique VARESCHARD
Adjointe Héricourt



Patrick PAGLIA
Adjoint Héricourt



Maryse GIROD
Adjointe Héricourt



Ismael MOUMAN
Adjoint Héricourt



Chantal GRISIER
Adjointe Héricourt



Luc BERNARD
Conseiller Héricourt



Jean-Luc PARIS
Conseiller Héricourt



Sylvie NARDIN
Conseillère Héricourt



Sylvie CANTI
Conseillère Héricourt



Christophe GODARD
Conseiller Héricourt



Gille LAZAR
Conseiller Héricourt



Maryse PORTAZ
Conseillère Héricourt



Sylvie DAVAL
Conseillère Héricourt



Ouari BELAOUNI
Conseiller Héricourt



Quentin HAFEKOST
Conseiller Héricourt



Patrick ADAM
Conseiller Héricourt

Les Guinnottes site industriel

« Clés en Main »

La zone d'activités des Guinnottes fait partie des 78 sites « Clés en Main » identifiés par l'Etat pour favoriser la reconquête industrielle et accélérer le développement économique de notre territoire.



Zone d'activités des Guinnottes.

Les sites « Clés en main » ont vocation à devenir les vitrines de la relocalisation. Ils font l'objet d'un accompagnement prioritaire de l'Etat en lien avec la banque des territoires et les collectivités territoriales. Seuls trois sites ont été retenus au mois de juillet 2020 pour toute la Bourgogne Franche-Comté : les Guinnottes à Héricourt, Technoland II à Etupes et Chalon-sur-Saône.

LE « PACK REBOND ».

70 % de l'industrie française se situe en dehors des grandes agglomérations et 71 % des investissements industriels étrangers ont eu lieu en 2019 dans des communes

de moins de 20 000 habitants. Ces territoires d'industries sont une priorité pour l'Etat. Mis en place par l'Etat, le Pack rebond se structure autour de 4 objectifs : attirer de nouveaux investissements et relocaliser la production en France ; expérimenter des sites pilotes pour les transitions industrielles et écologiques ; préserver les savoir-faire et développer les compétences ; accélérer les projets des collectivités et des industriels.

Pour accélérer la réalisation des investissements industriels de nos territoires l'Etat a lancé le dispositif «Clés en main ». L'objectif du dispositif sites industriels

« Clés en main » est de simplifier la vie des entreprises françaises ou étrangères qui souhaitent ouvrir une usine en France. Ces sites sont capables d'accueillir des activités industrielles dans des délais plus courts et mieux maîtrisés. Les procédures et les études relatives à l'urbanisme, l'archéologie préventive et l'environnement y ont été au maximum anticipées.

LES GUINNOTTES RECONNUES SITES « CLÉS EN MAIN »

Pour être reconnu site « Clés en main » la zone des Guinnottes a dû répondre à des critères précis. Le secteur géographique doit permettre d'accéder rapidement à un écosystème de sous-traitants, de fournisseurs et de services. L'accessibilité du site est aussi primordiale : voies de communication, proximité d'un aéroport, voies ferroviaires. La disponibilité de la main d'œuvre et les capacités de formation de recherche et de développement sont importantes. L'existence de partenariat entre la recherche et les entreprises est fondamentale, comme on le voit par exemple sur notre territoire avec l'entreprise Gausin autour de l'hydrogène et de la plateforme à combustible. Aussi pour obtenir ce label, il est nécessaire de répondre à un haut niveau de protection environnementale.

L'industrie est un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. Le Nord Franche-Comté fait partie des grands territoires d'industrie en France. Le label sites industriels « Clés en main » obtenu aux Guinnottes conforte et encourage toutes les actions qui ont été conduites pour le développement du Pays d'Héricourt.

Cette décision est un gage important pour la future zone d'activités de Luze qui dispose des mêmes atouts et qui est destinée à l'accueil de projets de grande ampleur pour la relocalisation de projets industriels d'envergure.

PACKMAT SYSTEM s'installe aux Guinnottes

Entreprise héricourtoise, PACKMAT SYSTEM a décidé de s'installer aux Guinnottes afin de se développer dans des locaux plus fonctionnels et mieux adaptés à ses contraintes de production.

PACKMAT SYSTEM est installée à Héricourt depuis 2000. L'entreprise développe, fabrique et commercialise des bennes à ordures ménagères à chargement latéral ainsi qu'une gamme étendue d'équipements destinés au traitement des déchets. Tous ces produits permettent d'améliorer les conditions de travail et de diminuer les pollutions lors du traitement des déchets. Cette société privilégie une conception et une fabrication française, elle participe à la préservation des emplois en France.

UNE ENTREPRISE QUI SE DÉVELOPPE ET CONQUIERT DES MARCHÉS ÉTRANGERS.

PACKMAT SYSTEM compte actuellement 50 salariés, son chiffre d'affaires a progressé de 30 % en 2019 et atteint 9,5 millions d'€. L'entreprise connaît un développement important de ses activités sur les marchés à l'export, notamment en Autriche et en Suisse. Installée dans des locaux vétustes et peu fonctionnels, l'entreprise sou-



Fabrication d'un camion benne à charge latérale

haite déménager son personnel et ses moyens de production dans des locaux plus conformes à ses ambitions. Depuis plusieurs années l'entreprise a identifié cette nouvelle installation comme un facteur clé de son développement. Monsieur Euvrard, dirigeant de la société, qui souhaite maintenir l'entreprise sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé pour ce faire d'acquérir le lot 5 aux Guinnottes II. Ce lot d'une surface utile de 15 100 m², est tout à fait adapté aux besoins de l'entreprise. Cette plateforme nouvellement labélisée « site clés en main » est en capacité de recevoir le bâtiment projeté ainsi qu'une possibilité d'extension future.

3 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT.

Le projet de construction d'un montant de 3 millions d'€, consiste en un bâtiment à usage industriel, d'une surface totale de 5 000 m², dont 650 m² de bureaux et de locaux sociaux.

Le bâtiment sera construit par une entreprise générale et devrait être livré à la fin de l'année 2021. Cet investissement conséquent laisse entrevoir de belles perspectives et notamment en matière de création d'emplois, les effectifs de la société devraient être portés à 80 salariés. Le prix de cession pour ce lot 5 est de 241 600 € HT.

DERNIERE MINUTE : IMPLANTATION DE LA SOCIETE THIERRY MARIE AUX GUINNOTTES.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a approuvé à l'unanimité jeudi 29 Octobre 2020 la cession d'une plateforme de trois hectares en vue de l'implantation de l'entreprise SC70 aux GUINNOTTES 3.

UNE DEUXIEME ETAPE A FRANCHIR.

Il s'agit d'une première étape. Reste une deuxième étape à franchir, l'étape du permis de construire. S'agissant d'une implantation soumise à une autorisation d'établissement classée pour la protection de l'environnement (ICPE). L'entreprise SC70 est invitée par la Ville d'Héricourt à produire une étude détaillée, précise et exhaustive sur les précautions indispensables à l'insertion paysagère et la protection de notre environnement.

Fernand BURKHALTER, Maire d'Héricourt a rencontré Jeudi 12 novembre 2020 Thierry MARIE pour lancer une étude environnementale.

BUDGET CCPH 2020

Un territoire, des projets, une ambition commune.

Ce sont 6 budgets que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt gère désormais dont 5 budgets annexes. Pour 2020 ce sont 22,4 millions d'euros qui ont été soumis au vote et qui traduisent la diversité des politiques conduites sur le territoire au service des habitants, des entreprises et du tissu associatif.

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2020 :

Le budget 2020 s'inscrit dans la continuité des orientations budgétaires définies sur la période 2014-2020, confirmées dans les bons résultats de l'exercice 2019 et réaffirmées lors du Débat d'Orientation Budgétaire de Février 2020.

LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020 :

- **Maintenir la fiscalité ménage aux taux de 2019,**
- **Maintenir le taux CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) et de la Tascom (Taxe sur les surfaces commerciales) aux niveaux d 2019,**
- **Ne pas recourir à l'emprunt et prioriser un bon taux d'autofinancement,**
- **Acter la fin de la participation des communes au financement du très haut débit,**
- **Engager l'élaboration du nouveau Pacte Fiscal et Financier 2021 - 2026**
- **Garantir le haut niveau de services à la population,**
- **Développer l'offre de transport en lien avec le Versement Transport**
- **Confirmer la stabilisation des tarifs des Ordures Ménagères et poursuivre la politique en matière de tri sélectif**

Ce budget 2020 se situe dans la continuité des arbitrages opérés ces dernières années pour accompagner les développements successifs qui ont généré un programme d'investissement ambitieux.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt entend maintenir le cap pour conforter son attractivité au sein du Pôle Métropolitain Nord Franche Comté :

- Accroître le rayonnement de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et devenir un pôle économique à part entière.
- Poursuivre l'aménagement raisonné du Pays d'Héricourt en s'appuyant sur les spécificités urbaines et rurales, afin de maintenir la croissance démographique.

2 000 000 € de recettes fiscales en provenance des entreprises installées aux Guinnottes pour financer le développement du Pays d'Héricourt.

I - Amplifier le développement économique pour créer des emplois et devenir la porte ouest du Pôle Métropolitain.

Les 5 000 emplois recensés sur le Pays d'Héricourt, démontrent l'attractivité du Pays d'Héricourt.

Toutefois la concurrence avec les territoires voisins est rude, les efforts doivent être amplifiés, les actions en faveur du territoire doivent être mieux structurées et c'est un devoir que d'anticiper dès à présent le risque de ne plus avoir de disponibilités foncières à court terme.

Des actions fortes pour développer et promouvoir notre territoire.

- Engager des acquisitions foncières sur le secteur de Luze (30 hectares) pour l'aménagement d'un nouveau parc d'activités orientées vers des industries liées au développement durable.
- Réaliser des études pour finaliser la plateforme des Coquerilles (Guinnottes III). Cette plateforme a fait l'objet d'une réservation et l'Agence Economique Régionale l'a recensée comme un véritable atout et figure parmi les sites possibles d'accueil d'entreprises exogènes au Nord Franche-Comté. La zone des Guinnottes I est totalement commercialisée et seuls quelques lots sont disponibles aux Guinnottes II.
- Acquérir le foncier de la Zone d'Activités de Saulnot et engager son extension pour l'implantation d'un centre technique départemental.
- Concrétiser la requalification du quartier de la Tuilerie,
- Accompagner les projets immobiliers des entreprises et le service aux entreprises.

II - Maintenir un niveau de services de haute Qualité.

Le budget 2020 permet de maintenir un haut niveau de service sans augmentation des tarifs. Toutes

les actions seront maintenues dans tous les services : Petite enfance, Périscolaire, Médiathèque, Ecole de Musique, Politique de l'emploi et de l'insertion, Développement économique...

La compétence Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) se développe et le Versement Transport a été levé à hauteur de 0,50 % pour le financement d'une ligne de transport à destination de l'hôpital Médian et de la gare LGV.

Depuis septembre 2020, la CCPH assume l'ensemble des transports scolaires que la Région a transférés avec compensation financière, 26 marchés de transport ont été passés et 1200 élèves sont transportés.

La CCPH franchira une nouvelle étape en portant une réflexion globale sur les mobilités : lignes régulières de bus, plan vélo, location de vélo, Transport à la Demande, œuvrer au sein du syndicat transport pour la mise en place d'une billettique unique à la fin de cette année.

Poursuivre les démarches et favoriser l'émergence d'un multiplexe cinéma et d'un complexe de loisirs à Echenans-

sous-Mont-Vaudois.

III - Poursuivre les opérations structurantes en matière d'équipement.

- Construction du pôle périscolaire Robert Ploye aux Chenevières,
- Réceptionner la piste cyclable du Parc Urbain de la Lizaine,
- Engager les études pour prolonger la voie du TRAM en direction de Saulnot
- Engager les études pour rejoindre la coulée verte en direction de Belfort

IV - Poursuivre l'aménagement du Territoire.

Accélérer sous réserve des contraintes réglementaires le calendrier d'adoption du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

- Adopter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD),
- Installer le Conseil de Développement,
- Engager les études du Plan Climat Energie Territorial, obligatoire pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 20 000 habitants.
- Accompagner les programmes d'Habitat : le Foyer logements personnes âgées à Héricourt 36 logements, La Craie (8 logements) , la Résidence Senior à Mandrevillars.



**TRI DES DÉCHETS DE LA CCPH:
TOUJOURS BON ÉLÈVE,
GRÂCE À VOUS. MERCI.**

En 2019, le service déchets ménagers a collecté 140Kg/habitant contre 205Kg/habitant en 2013. Ces chiffres sont encourageants et situent la CCPH en dessous du ratio national d'Ordures Ménagères Résiduelles de l'Ademe qui est de 255Kg/habitant.

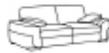
Les tonnages collectés en tri sélectif sont en progression de 60 %. Soit 65Kg/habitant en 2019 contre 40 kg/habitant en 2013.

NOUS POUVONS ENCORE MIEUX FAIRE

En prolongeant la durée de vie de nos objets du quotidien, nous pouvons économiser notre argent et nos ressources tout en préservant l'environnement.

Cette lutte contre le gaspillage peut également alimenter le lien social, favoriser l'insertion et l'emploi de personnes en difficulté...

DES SOLUTIONS EXISTENT



JE RÉEMPLOIE : je récupère avant la déchetterie



JE RÉPARE : en changeant la pièce défectueuse



JE SURCYCLE : je transforme un objet pour lui donner un nouvel usage

RAPPEL



LA GESTION DES BIODÉCHETS

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Fabriquer son propre compost c'est apporter à son jardin un engrais de première qualité, naturel et gratuit.

Vous réduirez également la part des déchets de votre bac d'ordures ménagères, les coûts de transport et de traitement de ces déchets qui pèsent lourdement sur le tarif de votre redevance.

Trois modèles de composteurs vous sont proposés au tarif unique de 25 €

- ◇ 1 modèle bois de 400 litres
- ◇ 1 modèle bois de 600 litres
- ◇ 1 modèle plastique de 400 litres

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

La CCPH souhaite encourager le compostage partagé. Prochainement, vous recevrez avec vos factures un questionnaire afin de connaître les quartiers qui veulent bénéficier de cette expérience. Un projet de compostage partagé sera expérimenté rue du moulin à Héricourt.

Le TRI se simplifie!
TOUS LES EMBALLAGES dans le même bac

DANS VOTRE BAC DE TRI À LA MAISON!

JE TRIE
EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, PAPIER-CARTON

Bouteilles et cartons, Boîtes et objets en plastique, Papiers et emballages en carton, Emballages en métal

EN VRAC

Tous les emballages en vrac dans votre bac de tri!

JE TRIE EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre, Pots & bocaux en verre

DANS LE CONTENEUR ESTIMÉ DANS VOTRE COMPOSTEUR

DANS VOTRE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES À LA MAISON!

JE JETTE
LE RESTE DES DÉCHETS, DANS LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES

Couches, mouchoirs, brosse à dents, coton tige, valiselle jetable...

N'oubliez pas, il existe une solution pour chaque déchet : COMPOSTAGE, DÉCHÈTTRIE ou ÉCHOS RESSOURCES!

CITEO Tous les emballages dans le même bac! **SYTEVOM**
www.sytevom.org

La Communauté de Communes soutient ses entreprises

L'activité des très petites entreprises de Bourgogne Franche-Comté a été fortement impactée par la pandémie. Dès le confinement, la CCPH s'est engagée aux côtés de la Région pour soutenir l'économie locale.



24 septembre 2020, la Cavalerie : présentation aux entreprises des aides de la Région et de la CCPH.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et la Région Bourgogne Franche-Comté entendent compléter les aides de l'Etat en faveur des entreprises depuis le début de la crise : fonds de solidarité national, chômage partiel et reports de charges.

UN PARTENARIAT CCPH/RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ.

Le partenariat avec la Région prend la forme d'un Pacte pour les Territoires et vise les Très Petites Entreprises (TPE) de moins de 10 salariés. Ce Pacte pour les Territoires se décline en deux fonds de soutien :

1. Le Fonds Régional pour les Territoires (FRT) : ce fonds financé par la

Région est géré directement par la CCPH qui le répartit sous forme de subvention pour l'investissement des TPE.

2. Le Fonds Régional d'Avances Remboursables : géré par le réseau initiative Haute-Saône, il s'agit de prêts en soutien à la trésorerie.

LE FONDS RÉGIONAL POUR LES TERRITOIRES.

Pour le FRT, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé d'accompagner les projets des entreprises de manière différenciée selon le montant des investissements et de manière complémentaire au dispositif du Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde

de l'Artisanat et du Commerce (FI-SAC). Au total de tous ces dispositifs, 267 700 € sont engagés par les collectivités, 167 700 € au titre du FRT et 100 000 € au titre du FISAC. La Région finance pour 125 700 €, la CCPH à hauteur de 92 000 € et les communes 50 000 €.

Les entreprises éligibles doivent être domiciliées sur le territoire de la CCPH et avoir été créées avant le 16 mars 2020. Leur effectif doit être compris entre 0 et 10 salariés inclus en Equivalent Temps Plein.

LE FONDS RÉGIONAL D'AVANCES REMBOURSABLES.

Cette mesure est cofinancée par la Région, les intercommunalités et la Banque des territoires. Doté de 10,2 millions d'euros pour l'ensemble de la Région, ce fonds est destiné aux petites entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles suite à la crise du COVID-19.

Il s'agit d'un prêt compris entre 3 000 € à 15 000 € sans garantie personnelle et à taux nul d'une durée de remboursement jusqu'à 7 ans avec la possibilité de différé de remboursement de 2 ans. Les entreprises éligibles sont les entreprises dont le siège social est en Bourgogne-Franche-Comté, quels que soient la forme juridique et le secteur d'activité, créées avant le 16 mars 2020, comptant jusqu'à 20 sa-

Comment percevoir ces aides :

Fonds Régional pour les Territoires :

Le dossier de demande de subvention est téléchargeable sur le site de la CCPH : www.payshericourt.fr rubrique « Développement économique ».

Fonds Régional d'Avances Remboursables :

<http://www.initiative-bourgognefranche-comte.fr/farct-inscription.html>

Pour plus de renseignements : CCPH - Service Développement économique
03 84 46 89 70 ou contact@payshericourt.fr

Le Très Haut Débit pour tous les habitants du Pays d'Héricourt

Le déploiement du Très-Haut Débit sur l'ensemble du territoire intercommunal progresse dans les délais prévus. Malgré l'épidémie de COVID 19 et le confinement, les travaux de génie-civil, sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte Haute-Saône Numérique se sont poursuivis à très bon rythme.



Installation de la fibre optique SRO de la rue de la 5^{ème} DB à Héricourt

Le 15 juillet 2019, un Nœud de Raccordement Optique (NRO) a été installé à Héricourt, rue des Fleurs. C'est grâce à cette installation que 100 % des foyers d'Héricourt et 95 % des foyers du Pays d'Héricourt accéderont au Très Haut Débit.

Pour mémoire, le NRO est le lieu où convergent les lignes des abonnés d'un même quartier, d'une même ville ou d'un groupement de Villes. Le NRO est le cœur du réseau. C'est de cette installation que partent tous les signaux (internet, télévision, téléphonie) desservant les habitants de plusieurs communes à la fois. Le NRO de la rue des Fleurs alimentera à terme 12 000 prises sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

DES SOUS RÉPARTITEURS OPTIQUES (SRO) POUR DISTRIBUER LE HAUT DÉBIT.

Du NRO partent donc les milliers de câbles en direction des domiciles des abonnés. La première partie du réseau d'accès, est appelée « transport » et va du NRO jusqu'au SRO (Sous-Répartiteur Optique). La seconde, partie, est nommée « distribution » et va du SRO au PTO (Point de Terminaison Optique), situé chez l'abonné.

CONTACTER SON FOURNISSEUR D'ACCÈS POUR SE RACCORDER.

L'entreprise MCC Perney de Vylles-Lure a conduit les travaux pour connecter le Nœud de Raccordement Optique (NRO) aux 22 Sous Répartiteurs Optiques (SRO) programmés sur l'ensemble des villages de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. La ville d'Héricourt compte quant à elle 11 Sous Répartiteurs Optiques (SRO). Lorsque cette opération sera achevée tous les particuliers seront éligibles à des offres Très Haut Débit via la fibre optique.

Pour se raccorder au réseau les particuliers devront s'adresser à leur opérateur. Pour connaître les fournisseurs d'accès internet présents sur le réseau, il vous suffit de vous rendre sur le site internet de Haute-Saône Numérique : www.hautesaone-numerique.fr/. Les fournisseurs présents sur le réseau proposeront des offres variées. L'offre de base permettra à tous les abonnés d'avoir un accès de 100 Mbps (Mégabits par seconde) symétrique, c'est-à-dire en débit montant et en débit descendant.

Avec la fibre optique, 93,12% des foyers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pourront avoir accès au très Haut Débit et au Triple Plays, c'est-à-dire à internet, à la télévision et à la téléphonie fixe.

Ce projet réalisé pour un coût total de 4,2 millions d'€ a été financé par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt à hauteur de 1,8 million d'€.

Cet aménagement revient à 9 € par habitant de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pendant 10 ans, à noter que les habitants contribuent depuis déjà six années.

La part versée par la ville d'Héricourt et par les villages de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pour le financement de cette opération est de 300 000 € Pour tous renseignements complémentaires : <https://www.hautesaonenumerique.fr/>

« Peter Pan »

Peter Pan, la comédie musicale culte, la star des spectacles fait son entrée à la Cavalerie. Peter Pan vous invite à voler vers le Pays imaginaire en compagnie de Wendy et de ses deux frères. Tous à bord du Jolly Roger pour affronter Crochet et les pirates.



Les jeunes acteurs du CHOEUR CHOREIA

Peter Pan, triomphe international, sera présenté au printemps 2021 par le Chœur Choreia à l'occasion de trois représentations. Ce spectacle inédit dans le Pays d'Héricourt sera l'occasion de voir à nouveau les jeunes comédiens du Chœur Choreia. Tantôt Chanteurs, tantôt danseurs ils nous entraîneront dans un spectacle époustouflant. Emouvante et drôle cette comédie séduira aussi bien les parents que les enfants. Ce moment de magie, ce tourbillon de féerie, venez le partager !

UN MONDE EXTRAORDINAIRE.

Peter Pan est une comédie musicale américaine adaptée de la pièce homonyme de l'écrivain et dramaturge écossais Sir James Matthew Barrie. La musique est signée Mark « Moose » Charlap et Julie Styne. « Peter Pan » est une œuvre qui a pour thèmes l'éternelle jeunesse et le rejet du monde des adultes.

« Ce soir Monsieur et Madame Darling vont au théâtre. Leurs trois enfants, Wendy, John et Michaël se retrouvent seuls à la maison. C'est l'occasion rêvée pour Peter Pan de leur rendre une visite inattendue ! Le garçon qui refuse de grandir les persuade

alors de l'accompagner jusqu'au Pays Imaginaire. Le vol est féérique et, arrivés là-bas, ils vivent d'extraordinaires aventures où se mêlent les Peaux-Rouges, Lili la tigresse, les pirates et leur chef, le terrible Capitaine Crochet... »

L'adaptation française de ce futur spectacle est signée Alain Marcel. Dominique Defaux, Directeur de l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt travaille depuis la rentrée du mois de septembre 2020 à la préparation de cette comédie musicale. Il est accompagné sur ce projet par une équipe très soudée, Marie Seux est chargée de la mise en Scène, Jeannine Devoille travaille à l'élaboration des costumes et Michel Savonet œuvre à la réalisation des décors. Les musiciens issus de l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt assureront l'accompagnement musical de ce spectacle.

« LES BURLESQUES NE SONT PAS BIEN PORTANTS ! (OU PRESQUE !) »

La première partie de ce tout nouveau spectacle sera assurée comme traditionnellement par la troupe des « Burlesques » de l'Atelier Chanson. La troupe de fous chantants rendra hommage à sa manière au corps médical.

Les spectacles « Peter Pan » et « Les Burlesques ne sont pas bien portants ! (ou presque !) » se dérouleront à la Cavalerie les :

- Vendredi 21 mai 2021 à 20h30
- Samedi 22 mai 2021 à 20h30
- Dimanche 23 mai 2021 à 16h00.

CONCERT D'HIVER – SAMEDI 12 DECEMBRE 2020 à 20H30 – LA CAVALERIE

AGENDA DES ACTIVITES MUSICALES D'OCTOBRE 2020 A MAI 2021

Samedi 5 décembre 2020	Concert Choreia – Temple d'Héricourt à 15h00 et 16h30 Musiques de W Disney
Samedi 12 décembre 2020	Concert d'hiver orchestre d'harmonie – 20h30 – La Cavalerie
Jeudi 18 décembre 2020	Audition de Noël – classe de saxophone Salle d'expression corporelle– 18h30
Samedi 16 janvier 2021	Audition saxophone et piano (élèves de cycle 2) - Salle J Robein – 15h00
Samedi 30 janvier 2021	Audition saxophone et piano (élèves de cycle 2) - Salle J Robein – 15h00
Samedi 6 février 2021	Concours de trompette – 9h00/18h00 – Ecole de Musique - 20h30 – La Cavalerie : concert du Brass Band ExoBrass (en partenariat avec MPH)
Dimanche 7 février 2021	Fin du concours de trompette : 15h30 – La Cavalerie : concert du Local Brass Quintet 16h30 : remise des prix du concours de trompette
Samedi 13 Mars 2021	Audition des élèves de saxophone niveau Cycle 1 – 15h00 – Salle J Robein
Samedi 20 mars 2021	Concert des professeurs – 20h30 – La Cavalerie (?)
Samedi 8 mai 2021	Concert de printemps orchestre d'harmonie – 20h30 – La Cavalerie
Vendredi 21 mai et samedi 22 mai 2021	Spectacles des Burlesques et de Choreia – 20h00 - La Cavalerie
Dimanche 23 mai 2021	Spectacles des Burlesques et de Choreia – 16h00 - La Cavalerie
Vendredi 2 juillet 2021	Audition de fin d'année de la classe de saxophones – 19h00 lieu à définir dans un village

SOUS RESERVE POUR CHAQUE EVENEMENT DES CONDITIONS SANITAIRES.

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE**TRIBUNE CCPH DES ÉLUS HÉRICOURT EN COMMUN**

L'élection du Président et des vice-présidents de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt (CCPH) n'est pas passée « comme une lettre à la poste ». Le Maire d'Héricourt et sa première adjointe candidats à la présidence et à une vice-présidence ont été les plus mal élus.

Mais la vraie question reste la place de la ville centre au sein de la CCPH et l'Aire urbaine ? Notre destin et notre avenir sont liés : « il ne faut pas de la compétition mais de l'émulation au sein de l'Aire urbaine » disait Jean-Pierre Chevènement. Plus grand bassin de population entre Lyon et Strasbourg, nous ne sommes pas à la hauteur des enjeux, surtout quand on se remémore l'association de « l'Aire Urbaine 2000 »

de 1983, et les avancées dont nous bénéficions encore.

Sans surprise, nos élus ont été rejetés par le président de la CCPH dans l'opposition. Les élus intercommunaux se revendiquant majoritairement

« sans opinion politique » n'ont pas été heurtés par ce choix injuste et injustifié. Constructifs et force de proposition, nous travaillerons avec les élus le souhaitant, dans l'intérêt général mais toujours avec l'exigence républicaine. Ainsi nous nous opposons à la destruction de plus de 30 hectares de forêts de feuillus notamment avec nos camarades d'Europe Ecologie Les Verts. Nous sommes pour le monde de l'entreprise mais l'urgence écologique et climatique doit être intégrée dans le

schéma de cohérence territoriale. Car il ne s'agit pas d'octroyer le nom d'écologique à un parc pour se revendiquer de la transition écologique et climatique. Idem face au taux d'abstention dramatique preuve de la méfiance des citoyens envers les élus, nous avons besoin d'une transition démocratique et citoyenne. Pour garantir le développement de notre territoire dans l'Aire urbaine : citoyens, associations, syndicalistes, chefs d'entreprise, élus ont besoin d'un espace de concertation pour informer et veiller à la lisibilité de notre collectivité dotée de compétences essentielles et non d'une charte pour régler la relation compliquée entre le Président Burkhalter et ses vice-Présidents.

Enlivrez-vous Art !

La manifestation culturelle « Enlivrez-vous Art ! » a été réfléchi et conçue dans un esprit corona-compatible. Une journée dédiée aux ateliers créatifs et à l'édition d'art.



Enlivrez-vous Art ! Initiation à la risographie

L'équipe de la Médiathèque a choisi d'inviter plusieurs artistes dont les œuvres ont été acquises pour constituer le fond de sa nouvelle Artothèque. Chacun de ces artistes a proposé une animation élaborée autour de son art. Les visiteurs qui le souhaitaient ont pu travailler à leurs côtés et s'initier à certaines techniques artistiques afin de réaliser par leurs propres soins une œuvre artistique.

QUATRE ATELIERS PROPOSÉS AU PUBLIC SUR INSCRIPTION.

L'atelier « Circulus Oculi » a initié les visiteurs aux différentes techniques de la sérigraphie. Thibault et Roma-

ric virtuoses en la matière ont révélé quelques secrets de leur art. Possibilité était offerte d'imprimer une affiche moyen-format composée de visuels circulaires et de trames. En jouant sur les superpositions, les placements et les surimpressions, chacune et chacun a pu créer son propre visuel.

Animé par Oncle John, l'atelier « Litterae Pictis », proposait de découvrir la technique de base de la peinture de lettre au pinceau. Avec Oncle John les participants se sont familiarisés avec les différents mouvements de pinceau qu'il est nécessaire de maîtriser pour former des lettres dans un style « brush », et ont appris des positions pour rester stable lors du dessin en utilisant des pinceaux à tête plate et poils longs.

Les participants de l'atelier « Multa Temere » ont découvert un graphiste de grand talent avec Vincent Jacquin. Ce dernier leur a présenté avec finesse ses œuvres et ses techniques singulières. Avec lui, ils ont découvert de savantes combinaisons, des compositions abstraites ou figuratives avec l'art subtil du procédé d'impression de la risographie.

Laura Lefranc et Patrick Hart, animateurs d'Hériblab, FabLab de la Médiathèque ont réalisé dans le cadre de l'atelier « Premeris Chartam » des affiches collector de la manifestation...

L'ARTOTHÈQUE : NOUVEAU SERVICE DE LA MÉDIATHÈQUE.

La Médiathèque a décidé de s'investir davantage dans le domaine des arts plastiques et ouvert un nouveau service le mardi 06 octobre 2020 : l'Artothèque.

Avec l'Artothèque, la Médiathèque se dotera d'une collection d'œuvres d'art originales qui sera enrichie chaque année. Elle est un nouvel outil de culture qui permet la rencontre privilégiée et directe entre une œuvre d'art et un ou plusieurs individus. Avec cette nouvelle politique la Médiathèque continue d'investir pour démocratiser et valoriser l'art contemporain auprès de tous ses usagers et soutenir les artistes à travers des expositions, des résidences de création...

Pour l'heure la collection de l'Artothèque est composée de 150 œuvres d'artistes français et internationaux. En cohérence avec le projet artistique et technique d'Hériblab, la collection est exclusivement composée d'estampes, œuvres multiples éditées en petites séries sur support papier. Toutes les œuvres de la collection de la Médiathèque peuvent être empruntées par les usagers de la Médiathèque dans les mêmes conditions que les livres et les jeux.

MEDIATHEQUE FRANCOIS MITTERRAND

1 rue de la Tuilerie - 70400 HERICOURT

Tél 03.84.46.03.30 - Fax 03.84.46.34.22 - mediatheque@payshericourt.fr.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE :

• MARDI - MERCREDI - VENDREDI :

10h00 - 13h00 et 14h00 - 19h00

• JEUDI :

14h00 - 19h00

• SAMEDI :

10h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00

MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT 2020/2021 Programmation

**BRASS BAND EXO BRASS
CONCERT DE GALA
SAMEDI 06 FEVRIER 2021 - 20H30
LA CAVALERIE - HERICOURT**

SOUS RESERVE DES CONDITIONS SANITAIRES



**LA CAMELOTE
"BROCANTE DE CHANSONS"
SAMEDI 06 MARS 2021 - 20H30
SALLE DE LA GRANDE FONTAINE - CHAMPEY**

SOUS RESERVE DES CONDITIONS SANITAIRES

**KICHIGAI - TAÏKO
"L'ENERGIE DES TAMBOURS JAPONAIS
SAMEDI 03 AVRIL 2021 - 20H30
LA CAVALERIE - HERICOURT**

SOUS RESERVE DES CONDITIONS SANITAIRES



**ENSEMBLE I SENTIERI
"VIAGGIO DEL CUORE
SAMEDI 24 AVRIL 2021 - 20H30
SALLE CHARLIE CHAPLIN - COUTHENANS**

SOUS RESERVE DES CONDITIONS SANITAIRES

MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT

Contact :

35 rue du Dr Gaulier
70400 Héricourt

Président : Claude JEANDEL : 06 76 03 50 77 - 03 84 46 25 54

@ : claude.jeandel.h@orange.fr

Réservations : Ecole de Musique de Héricourt : 03 84 56 73 02

Un écrin de verdure et de fraîcheur en Centre Ville

Le nouveau Parc Naturel Urbain de la Lizaine est accessible au public depuis le 17 octobre 2020. Il offre aux habitants la possibilité de s'oxygéner et de profiter d'un environnement naturel agréable.



Parc Urbain de la Lizaine depuis la nouvelle passerelle.

Réalisé dans une démarche de développement durable, le Parc Urbain de la Lizaine d'une superficie de deux hectares s'inscrit dans un plan d'ensemble de protection des onze hectares de la zone humide de ce secteur dont la ville d'Héricourt est devenue propriétaire en 2018. Reconnu d'utilité publique par l'agence de l'eau, le Parc Urbain de la Lizaine participe à la sauvegarde du milieu naturel et au bien-être des habitants.

LE RETOUR DE LA BIODIVERSITÉ EN VILLE.

Bon nombre d'héricourtois ont d'ores et déjà constaté avec plaisir le retour de la biodiversité sur la Lizaine en bordure de cet aména-

gement : présence de canards, de poules d'eau et leurs poussins, et faune sauvage.

La gestion exemplaire de cette zone humide a été remarquée au plan national. Monsieur Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, a participé le 16 octobre 2020 à une conférence organisée par l'Office International de l'Eau sur le thème de la sauvegarde des zones humides.

UNE LIAISON DOUCE EN DIRECTION DU PAYS DE MONTBÉLIARD.

Le Parc Urbain est composé de plusieurs espaces distincts : boulo-drome, espaces pour pique-niquer, une aire dédiée aux enfants...

La circulation et les cheminements ont été soigneusement hiérarchisés afin d'offrir aux habitants la meilleure desserte entre les différentes zones qu'il comporte.

Un réseau de liaisons douces sera créé sur la Plaine de la Lizaine. Les promeneurs pourront se rendre du cœur de ville d'Héricourt en direction du Pays de Montbéliard. A cette fin une passerelle de trois mètres de largeur a été construite sur la Lizaine pour permettre cette liaison.

UNE AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS, INTERACTIVE LUDIQUE ET SPORTIVE

Le Parc Urbain de la Lizaine est équipé d'une arche de jeux interactive dénommée «SONA ». Cette structure est unique en région Bourgogne-Franche-Comté. Héricourt est la première commune de France à avoir fait l'acquisition d'une aire de jeux audio guidée. C'est la société SANDMASTER basée à Strasbourg, spécialisée dans la conception et l'agencement de jeux interactifs dotés d'une technologie de pointe qui a installé « SONA ». « SONA » est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), elle est inclusive car elle permet aux enfants de jouer avec leurs parents et grands-parents. Grâce à sa connectivité internet l'offre de jeux de l'arche « SONA » est régulièrement mise à jour. Avec ces jeux les enfants apprendront à compter, chanter, danser...

Le nouveau Parc Urbain de la Lizaine est accessible au public depuis le 17 octobre 2020. Intégré dans une vaste étendue de 11 hectares en zone humide, il contribue à la sauvegarde de la biodiversité. Aire de transition entre milieu urbain et milieu rural, il présente plusieurs espaces distincts et sera relié par une piste cyclable au Pays de Montbéliard. Le Parc Urbain de la Lizaine est équipé d'une aire jeux interactive unique en Bourgogne Franche Comté, plusieurs caméras de vidéosurveillance en assureront la sécurité et la tranquillité.

Le futur parc écologique de la plaine de la Lizaine : un îlot de fraîcheur en centre-ville

Le futur parc écologique de la plaine de la Lizaine, espace de transition entre la terre et l'eau, s'insérera dans une vaste étendue naturelle de 8 hectares. Il participera à la sauvegarde du milieu naturel et au bien-être des habitants.

La multiplication des bouleversements climatiques, vagues de chaleur, sécheresse, catastrophes naturelles, nous font prendre conscience collectivement de la fragilité de la nature et nous conduisent à réfléchir sur de nouvelles stratégies qu'il est besoin de développer pour s'adapter à ces changements.

UNE ZONE HUMIDE SAUVEGARDÉE.

La réintroduction de la nature en ville et dans les quartiers s'inscrit, chaque fois que cela est possible, dans les projets d'aménagement de la commune afin de créer le maximum d'îlots de fraîcheur en milieu urbain. Le projet du futur parc écologique de la plaine de la Lizaine vise à répondre avec efficacité à cet objectif. Le site de ce futur projet est en contact direct, avec la partie EST du nouveau Parc Urbain de la Lizaine, qu'il parachèvera. Le secteur du futur parc écologique de la plaine de la Lizaine est une zone humide d'une superficie de 8 hectares qui présente un intérêt écologique majeur. En effet Les zones humides constituent un patrimoine exceptionnel, en raison de leurs richesses biologiques et des fonctions naturelles qu'elles remplissent : soutien des étiages, réduction des effets de crue, épuration des eaux, maintien de la biodiversité, de la faune et de la flore. Le projet d'aménagement prévoit



Le futur parc écologique de la plaine de la Lizaine.

la réalisation de quelques cheminements piétons dont l'objectif est d'assurer les continuités douces entre les quartiers sans dégrader les milieux existants. Les travaux concerneront l'aménagement d'une allée en platelage sur environ 400 mètres supplémentaires au parc naturel et la plantation d'arbres afin d'offrir un îlot de fraîcheur avec la mise en œuvre de solutions axées sur la nature.

UN ESPACE ACQUIS DÈS 2018 PAR LA VILLE AVEC 80 % DE SUBVENTIONS VERSÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU.

Préserver la zone humide de la plaine de la Lizaine participera à la protection de la faune et de la flore pour le plus grand bonheur des habitants. A terme cette aire de 8 hectares sera un espace de promenade, de découverte de la biodiversité urbaine, de pratiques d'activités physiques, de méditation.

De plus elle contribuera à renforcer la qualité des paysages urbains et atténuera les nuisances sonores en faisant la part belle aux sonorités de l'eau, du vent et de la faune. Cet espace sain qui mêlera pureté de l'eau et de l'air sera une transition entre le milieu urbain et le milieu rural. Aussi ce bel espace offrira une perspective paysagère reposante depuis les habitations. Le coût de la réalisation de ce projet est estimé à 120 000 €. L'agence de l'eau qui a reconnu l'utilité et le bien fondé de ce projet s'est engagée à le financer à hauteur de 50 %. La Région Bourgogne Franche-Comté a été sollicitée pour une aide financière à 30 % du coût du projet, dans le cadre de son appel à projets « Renaturation et biodiversité, une solution pour diminuer les îlots de chaleur et créer des îlots de fraîcheur et de préservation des zones humides dans les espaces urbanisés.»

Le futur Parc écologique de la Plaine de la Lizaine, îlot de fraîcheur à deux pas du Centre ville, s'insérera dans une vaste étendue naturelle, une prairie humide de 8 hectares. Espace de promenade et de découverte de la biodiversité urbaine, il participera à la préservation de la faune et de la flore.

Avenue de Saint-Valbert : un aménagement fonctionnel et agréable

La première tranche des travaux de requalification de l'avenue de Saint-Valbert a été achevée au mois de juin 2020. Elle a été réceptionnée le vendredi 05 juin 2020.



Avenue de Saint-Valbert

Commencé le 15 mai 2019, cet important chantier d'un montant de 900 000 € a permis d'embellir et sécuriser les espaces publics du rond point du faubourg de Besançon et de la rue de Lattre de Tassigny jusqu'au 43 de l'avenue de Saint-Valbert.

LIMITER LA VITESSE ET SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS DES PIÉTONS ET DES CYCLISTES.

Les travaux ont principalement consisté en la création d'aménagements de sécurité afin de limiter la vitesse des automobilistes et favoriser les déplacements des piétons et des cyclistes.

Pour ce faire, la largeur de la voie pour l'essentiel de ce segment a été portée à 10,50 mètres. Le profil

type de la nouvelle chaussée est le suivant :

- De part et d'autre de la voie une bande cyclable de 1,50 mètre de largeur
- Une chaussée à double sens de 10 mètres de largeur
- Un trottoir de 1,50 mètre de largeur sur le côté droit en venant depuis le giratoire du faubourg de Besançon.

DES AMÉNAGEMENTS PRATIQUES.

Les arrêts de bus à hauteur du n°8 de l'avenue de Saint-Valbert et de l'intersection de la rue Méquillet sont désormais accessibles pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), grâce à la création de quais. Afin de réduire la vitesse des auto-

mobiles trois plateaux surélevés ont été construits aux intersections de la rue Aristide Briand, de la rue Georges Tournu et de la rue de l'Ancien Couvent.

Pour agréments l'ensemble, plusieurs îlots végétalisés ont été créés, face à la sortie de l'impasse Noblot, face à la sortie de l'impasse Berthe Coulon et au niveau du passage sur le ruisseau de l'étang.

Le parking de l'ancienne école de Saint-Valbert a été entièrement refait. Afin de l'agrandir et faciliter son accès, le petit garage et le mur de soutènement ont été détruits. Les arbres ont été conservés.

UN AMÉNAGEMENT INNOVANT POUR UNE NOUVELLE QUALITÉ URBAINE DU QUARTIER DE SAINT-VALBERT.

L'ancienne canalisation d'eau potable a été remplacée. Cette conduite était en très mauvais état et avait connu depuis 2013 une dizaine de fuites. L'ancienne canalisation en fonte grise de 80 millimètres de diamètre a donc été remplacée par une canalisation en fonte ductile de 150 millimètres de diamètre entre la rue Aristide Briand et la rue de l'Ancien Couvent, soit un segment de 488 mètres linéaires. La nouvelle canalisation a été raccordée au surpresseur de l'avenue de Saint-Valbert afin de donner un meilleur débit aux usagers. Sur ce tronçon 34 branchements ont été remplacés avec mise en place de

La première tranche des travaux de requalification de l'Avenue de Saint Valbert a été achevée le 05 juin 2020. Cette importante réalisation à 900 000 €, permet de réduire la vitesse des automobilistes et sécurise les déplacements des piétons et des cyclistes.

Une deuxième tranche de travaux, en direction de Couthenans, est programmée pour 2021, les études de conception sont lancées.

Embellir le Cœur Historique, un défi des années 2020

Redonner son identité au cœur historique d'Héricourt, mettre en valeur son patrimoine architectural, créer un lieu de vie et d'échanges sont les objectifs affichés par le projet de réaménagement de la Tour du château et de ses alentours.

Durant l'année 2019, la Commune d'Héricourt a engagé des travaux préparatoires au préalable des futures opérations de réhabilitation qui devaient commencer en 2020 et qui ont été retardés à cause de la pandémie de Covid 19. Ces travaux préparatoires ont consisté en l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et en la réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Au début de l'année 2021, le programme de requalification des espaces de la Tour du Château commenceront.

Les études de ce projet ont été confiées au cabinet « Sortons du Bois ». Outre les espaces publics de la Tour du Château, ce projet concerne les alentours du Musée Minal, du Temple et l'Eglise Saint-Christophe.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA TOUR DU CHÂTEAU ET DE SES ALENTOURS.

Ces lieux très fréquentés par les habitants d'Héricourt feront l'objet d'une restauration soignée afin de devenir des espaces confortables et incontournables de la vie culturelle héricourtoise.



Aménagements Parvis de la Tour du Château, Eglise et Musée Minal

Le parvis de la Tour du Château sera l'élément central du projet.

4 065 m² d'espaces seront rénovés. Le périmètre intégrera le traitement des amorces des voies d'accès au site à savoir la rue de l'Eglise et les voies adjacentes : rue des Arts, rue André Launay, rue de la Voûte Prolongée et rue du Petit château.

Le stationnement comme la circulation automobile et cycliste seront définis clairement. Le plan de circulation sur le secteur sera modifié afin de faciliter les déplacements. Les espaces destinés aux piétons et aux personnes à mobilité réduite seront sécurisés et organisés. Des services de type bornes foraines seront proposés en vue de l'organisation de manifestations publiques. Le choix des mobiliers urbains et leur mise en place seront soigneusement réfléchis, les éléments de signalétique et d'éclairage s'intégreront au projet sans heurter les regards.

DES MATÉRIAUX DE QUALITÉ.

Des matériaux de qualité seront employés pour mettre en valeur les différents espaces de la Tour du Château et de ses alentours. **L'utilisation de pavés en porphyre permettra de révéler la qualité du patrimoine bâti.** Cette roche magmatique dispose d'un grain fin qui rend toutes les formes de pavés ou **de dalles très esthétiques.** Les couleurs pittoresques du porphyre permettront de créer des ambiances et des motifs originaux au sol.

Aussi différentes surfaces seront traitées avec du béton désactivé. Les différentes gammes de béton désactivé qui ont été retenues s'intégreront au mieux à l'environnement de la Tour du Château. Des espaces seront végétalisés, les plantes qui seront choisies participeront à l'amélioration du cadre de vie, à la qualité de l'environnement et contribueront à la diminution des îlots de chaleur.

La réhabilitation des espaces de la Tour du Château et de son parvis renforcera l'attractivité du cœur de ville. Revitalisé, ce secteur deviendra le lieu incontournable de la vie culturelle héricourtoise, un espace festif, où de nombreuses manifestations seront organisées : Fête du Château, Carnaval Vénitien, Concert...

1 000 000 € investis dans l'entretien de la voirie communale

L'important programme d'entretien et de rénovation de la voirie communale commencé en 2019 s'est poursuivi en 2020. Ces travaux d'importance visent à satisfaire les demandes des habitants.

Ces travaux d'entretien et de réfection ont été réalisés par l'entreprise Eurovia dans le cadre du marché à bons de commandes qui a été conclu pour trois années : 2019 à 2021. L'essentiel des travaux de réfection a consisté pour les voies concernées en un reprofilage à l'enrobé. Les chaussées les moins dégradées ont été revues avec un enduit coulé à froid. Nous vous présentons ci-dessous une liste de photographies des rues qui ont été concernées par ces travaux. Cette liste est non exhaustive.



Rue Noblot



Entrée IME avenue de Saint Valbert



Rue des Genêts



Rue des Genêts



Rue des Genêts



Parking Gremillot



Parking Gremillot



Parking Gremillot



Parking rue Gustave Courbet



Parking Gustave Courbet



Plateau ralentisseur S. Wissang pour la sécurité des écoliers



Plateau ralentisseur S. Wissang pour la sécurité des écoliers



Rue Louis Pergaud



Rue Adolphe Kégresse



Rue Louis Renard

320 000 € investis dans l'Eclairage Public

Des travaux d'optimisation de l'éclairage public ont été réalisés à la fin de l'été et au début de l'automne afin de faire des économies d'énergie. Les luminaires qui fonctionnaient avec des lampes « vapeurs de mercure » interdites à la vente depuis le 13 avril 2015, ont été remplacés par des appareils à technologie LED (Light – Emetting – Diode). Les diodes électroluminescentes (LED) sont utilisées depuis très longtemps dans l'électronique, elles trouvent aujourd'hui une utilisation dans les systèmes d'éclairage public et privé à part entière. Le rendement lumineux des LED de dernière génération est supérieur à celui des lampes à incandescence. Elles sont aujourd'hui suffisamment puissantes pour servir d'éclairage du domaine public.

L'utilisation de diode pour l'éclairage urbain d'une commune permet de réduire les émissions de carbone, de diminuer les charges de maintenance et de réduire les factures d'électricité de la collectivité.

La Commune d'Héricourt souhaitait réduire sa facture énergétique, et a fait le choix de s'équiper avec des luminaires en LED. **La puissance installée existante (luminaires sodium ou mercure était de 56,8 KW, la puissance installée avec les luminaires LED est de 13,8 kW, soit une économie de 76 %, (environ 27 000 € par an).**

320 luminaires de la marque Eclatec de différents modèles ont été installés, Murena (puissance 55/35W), Moana (puissance 65/40 W) ou Elyxe (puissance 30/15 W) avec abaissement de puissance la nuit de 23H à 5H. **115 mâts de 4 à 10 mètres de hauteur ont été posés.**

Les entreprises BAUMGARTNER de Châtenois et HAEFLI de Lure ont été retenues pour ce chantier **d'un montant de 318 000 € TTC.**

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED) a subventionné ce projet à hauteur de 43,40 % soit 138 000 €.



Rue Pablo Neruda



Rue Gustave Courbet

La SNCF rénove la Gare d'Héricourt

La SNCF a décidé de la rénovation de la gare d'Héricourt. Le toit, les portes et les fenêtres seront remplacés à l'identique. Ces travaux démontrent l'importance de la Gare d'Héricourt dans le réseau ferroviaire à l'échelle régionale.



Gare d'Héricourt - Réfection de la toiture.

Achevée de construire à la fin de 1857, la gare d'Héricourt a été inaugurée au mois de mai 1858. Avec elle, Héricourt et son pays ont été reliés à l'ensemble des régions françaises. Quotidiennement notre gare est desservie par 22 TER à destination de Montbéliard/Besançon et 22 TER en direction de Belfort, Lure et Vesoul. Installée à 1 kilomètre du Centre Ville elle permet la desserte d'Héricourt et des villages de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. La fréquentation de la Gare est en progression constante, plus de 800 personnes l'empruntent quotidiennement.

22 TER PAR JOUR, À 6 MINUTES DE BELFORT ET 5 MINUTES DE MONTBÉLIARD.

Pour notre plus grand bonheur, la

SNCF a pris la décision dans le courant du mois d'août 2020 de rénover la gare d'Héricourt. Entre 2008 et 2010, la Commune d'Héricourt a revitalisé le secteur de la gare en créant une nouvelle liaison routière et en réaménageant le parvis et les accès de la gare avec la construction d'un parking et une nouvelle rampe d'accès avec des escaliers beaucoup plus commodes, le bâtiment de la Gare ayant pour sa part fait l'objet d'un ravalement complet de ses façades. En 2019 la SNCF a rénové la passerelle pour un montant de 200 000 €.

En qualité de maître d'œuvre, la SNCF dans les semaines à venir, lancera un ambitieux programme de rénovation du bâtiment de la gare d'Héricourt.

La toiture ainsi que toutes les huis-

series, portes et fenêtres, seront remplacés. La toiture actuelle, d'une surface de 320 m², sera déposée et remplacée par l'entreprise STRAUBE de Arcey. Elle sera reconstruite à l'identique, la nouvelle couverture sera constituée de tuiles rouges en terre cuite. L'ensemble des gouttières, pendants et descendantes, sera remplacé.

UNE GARE RÉNOVÉE ET EMBELLIE: 240 000 € D'INVESTISSEMENT.

Toutes les portes, au nombre de huit, et toutes les fenêtres, au nombre de vingt-six, seront remplacées par l'entreprise COURVOISIER de Vieux-Charmont. Les nouvelles huisseries seront en PVC blanc. Les nouvelles fenêtres seront équipées de grilles d'aération permettant l'arrivée d'air nouveau dans les locaux. Les fenêtres comme les portes auront un double vitrage, aussi elles disposeront d'une ouverture à la française et seront munies d'un mécanisme oscillo-battant. Ce mécanisme cumule l'ouverture à la française et l'ouverture à soufflet. Par ailleurs il offre davantage de sécurité contre les intrusions car il est composé de plusieurs points de verrouillage. Les volets actuels en bois seront conservés. Sur ce chantier, les entreprises s'efforceront d'atteindre à minimum l'objectif de 70 % de valorisation des déchets dans le but de les recycler dans les filières des métaux, du bois, du verre... Les matériaux impropres à la réutilisation seront envoyés en centre de stockage.

Le train un moyen agréable pour le transport dans l'Aire Urbaine. Pensez-y 6 minutes pour rejoindre la gare de Belfort en centre ville, 5 minutes pour rejoindre la gare de Montbéliard en centre-ville.

Chaque jour, de nombreux salariés rejoignent Héricourt par le train au départ de Mulhouse.

La cruauté envers les animaux est un délit grave

La cruauté envers les animaux est un délit prévu par le Code pénal à l'article 521-1. L'article 521-1 prévoit une peine de prison de deux années et de 30 000 euros d'amende pour celui qui est reconnu coupable.

UN STATUT JURIDIQUE A PART

Les animaux ont un statut juridique à part. En droit français, il existe la différence entre les sujets et les objets. Tout ce qui entre dans le champ d'application du droit que ce soit pénal ou civil sera ou un objet ou un sujet. Une voiture est un objet. Une personne physique est une personne de droit privé. Une administration comme une commune sera une personne de droit public. Une société sera une personne morale de droit privé.

L'animal n'est pas classé comme une personne, donc un sujet, mais comme un objet.

LE DÉLIT DE CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX EST ENCADRÉ. ARTICLE L214-3 DU CODE RURAL

«Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques ainsi qu'envers les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Des décrets

en Conseil d'Etat déterminent les mesures propres à assurer la protection de ces animaux contre les mauvais traitements ou les utilisations abusives et à leur éviter des souffrances lors des manipulations inhérentes aux diverses techniques d'élevage, de parage, de transport et d'abattage des animaux. Il en est de même pour ce qui concerne les expériences biologiques médicales et scientifiques qui doivent être limitées aux cas de stricte nécessité.»

ARTICLE 521-1 DU CODE PÉNAL

«Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. En cas de condamnation du propriétaire de l'animal ou si le propriétaire est inconnu, le tribunal statue sur le sort

de l'animal, qu'il ait été ou non placé au cours de la procédure judiciaire. Le tribunal peut prononcer la confiscation de l'animal et prévoir qu'il sera remis à une fondation ou à une association de protection animale reconnue d'utilité publique ou déclarée, qui pourra librement en disposer...»

ARTICLE R654-1 DU CODE PÉNAL

«Hors le cas prévu par l'article 511-1, le fait, sans nécessité, publiquement ou non, d'exercer volontairement des mauvais traitements envers un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe. En cas de condamnation du propriétaire de l'animal ou si le propriétaire est inconnu, le tribunal peut décider de remettre l'animal à une œuvre de protection animale reconnue d'utilité publique ou déclarée, laquelle pourra librement en disposer...».

LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE RENFORCE SES PERMANENCES AU CCAS D'HERICOURT

Pour répondre à une demande de plus en plus forte des usagers, plus de 25 personnes par jour, (3 500 par an) la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) a décidé de renforcer le nombre de ses permanences au CCAS d'Héricourt et ouvre une permanence supplémentaire le mardi

LUNDI - MARDI - VENDREDI

de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous

et de 13h00 à 16h00 sur rendez-vous

La prise de rendez-vous se fait obligatoirement par téléphone au : 36 46

BUDGET COMMUNAL 2019

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 11 071 849 € avec un autofinancement estimé de 2 259 460 €.

Les caractéristiques du budget de fonctionnement.

A – Des dotations d'Etat bonifiées pour la Commune.

La création de la commune nouvelle Héricourt-Tavey au 1er janvier 2019 a permis de stabiliser les dotations versées par l'Etat. Pour 2020, l'enveloppe globale sera de 4 228 589 €. La Dotation Forfaitaire et la Dotation de Solidarité Rurale sont maintenues à leur niveau de 2019. La Dotation de Solidarité Urbaine progresse de

B – Une priorité majeure : geler la pression fiscale sur les contribuables.

Geler la pression fiscale sur le contribuable héricourtois reste une priorité constante pour la Commune d'Héricourt. En 2020, et pour la neuvième année consécutive, les taux d'imposition ne sont pas augmentés. Il est par ailleurs important de noter qu'ils sont globalement en baisse depuis 2015.

En raison de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales aucun taux n'a été voté pour 2020. C'est pourquoi jusqu'en 2022, date de l'achèvement de la réforme fiscale de la Taxe d'Habitation, les taux des deux anciennes communes sont maintenus, 11,85 % pour Héricourt et 8,00 % pour Tavey.

C- Epidémie de COVID 19 : un impact financier sur le budget communal.

Les mesures sanitaires prises par la Commune d'Héricourt pour lutter contre l'épidémie de COVID 19 ont eu des conséquences financières sur le budget communal.

Pour protéger les habitants et les employés communaux, la Commune a acheté des masques, des visières et du gel hydroalcoolique. Aussi, des aménagements spécifiques ont été réalisés dans les bâtiments communaux pour répondre à l'ensemble des préconisations sanitaires : cheminements, panneaux plexiglass...

La protection des enfants dans les écoles maternelles et primaires de la ville a été une priorité absolue. L'ensemble

des bâtiments de toutes les écoles de la ville ont été désinfectés régulièrement. Les écoles ont été équipées de thermomètres, de gel hydroalcoolique et les enfants ont été dotés de visières de protection.

Les commerçants d'Héricourt dont l'activité a été impactée par la COVID 19 ont été soutenus financièrement, une enveloppe de 75 000 € a été inscrite au budget à cet effet.

2020	VILLE D'HERICOURT	BP 2020	Variation
Dotation Forfaitaire	1 932 381 €	1 932 381 €	0 €
Dotation Solidarité Urbaine	1 830 681 €	1 871 335 €	+ 40 654 €
Dotation Solidarité Rurale	19 356 €	19 356 €	0
Dotation Nationale de Péréquation	423 904 €	405 517 €	-18 387 €
TOTAL	4 206 322 €	4 228 589 €	+ 22 267 €

des bâtiments de toutes les écoles de la ville ont été désinfectés régulièrement. Les écoles ont été équipées de thermomètres, de gel hydroalcoolique et les enfants ont été dotés de visières de protection.

Les commerçants d'Héricourt dont l'activité a été impactée par la COVID 19 ont été soutenus financièrement, une enveloppe de 75 000 € a été inscrite au budget à cet effet.

D – Le pouvoir d'achat des agents communaux : une priorité forte

La Commune d'Héricourt est très attachée à la maîtrise des ses dépenses de personnel qui en 2020 représenteront 53,18 % des dépenses réelles de fonctionnement. Ce pourcentage est très en deçà de la moyenne des villes comparables qui est de l'ordre de 59,50 %.

Dans la continuité des mesures prises en 2018 et 2019 pour soutenir le pouvoir d'achat des agents communaux, une nouvelle revalorisation a été accordée aux agents communaux à compter du 1er février 2020 sous la forme d'une augmentation du régime indemnitaire de 25 € brut par agent.

E - Une ville qui se désendette.

Le programme de désendettement de la Commune se poursuit. L'encours de la dette au 1er janvier 2020 était de l'ordre de 2 millions d'€uros. Le montant des intérêts de la dette est inférieur à 10 000 € par rapport à la prévision de 2019. Dans le même temps le montant affecté au remboursement de la dette en capital diminue de 140 000 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement dégagé, additionné au résultat de l'exercice 2019 et aux recettes propres de la collectivité, permettent la réalisation d'investissements de près de 6 100 000 €. En 2019 la capacité d'autofinancement de la collectivité s'élève à 5 900 000 €

Des investissements essentiels pour l'attractivité du Centre Ville

1. Une voirie toujours plus entretenue.

La Commune entend poursuivre l'entretien de sa voirie, un programme ambitieux d'un montant de 1 050 000 € a été élaboré à cet effet.

400 000 € TTC seront affectés à la réalisation de la quatrième tranche d'aménagement de la traversée de Bussurel. Cette quatrième tranche réalisée sur 350 mètres linéaires à la sortie du village en direction de Montbéliard consistera en la réalisation de plateaux ralentisseurs, de trottoirs, d'espaces verts et le remplacement de l'éclairage public.

Aussi, les études pour l'aménagement de la seconde tranche de travaux pour l'avenue de Saint-Valbert seront engagées.

2. Une ville écologique attentive à la préservation de la biodiversité.

Les travaux du Parc Urbain de la Lizaine (850 000 € HT) commencés en 2019 sont terminés depuis le mois d'août 2020. Ce parc, situé en cœur de ville, fera le bonheur des habitants. Il comporte un espace de jeux pour enfants, des jeux connectés, des agrès sportifs, des espaces de convivialité (pique-nique, terrain de boules, ping-pong...)

Dans le souci de préserver la biodiversité, la Commune a projeté la création de deux nouveaux parcs écologiques. Ilots de fraîcheur à deux pas du centre-ville, le parc écologique de la Lizaine (10 hectares) et le parc de la voie du Tram (4 hectares) participeront à la préservation de la faune et de la flore. 50 000 €uros ont été alloués à ces programmes ambitieux.

3. Cœur historique, des aménagements de qualité.

En 2019, des travaux préparatoires ont été engagés pour requalifier ces espaces historiques. Les études ont été confiées au cabinet « Sortons du Bois » qui a transmis son avant projet. Outre le réaménagement des espaces publics de la Tour du Château ce projet concerne le secteur du Musée Minal, le parvis de l'Eglise et les espaces verts de la résidence pour étudiants. Tous ces espaces seront redessiner et comporteront des espaces verts. La première tranche de travaux s'élèvera à 1 300 000 €.

4. Mieux vivre : renouvellement urbain du quartier des Chenevières.

700 000 €uros ont été répartis sur trois exercices budgétaires, de 2019 à 2021, pour le renouvellement urbain du quartier des Chenevières. La première tranche des travaux réalisée en 2019 a concerné la réfection des voies d'accès du quartier. En 2020, la seconde tranche programmée pour un montant de 215 000 € concerne la partie ouest du quartier avec des travaux de réfection des trottoirs, des espaces verts, la création de cuves de récupération d'eau et l'agrandissement du parking situé à proximité du Groupe Scolaire Robert Ploye.

Eclairage public : 380 000 €.

Le programme d'économie d'énergie se poursuit par l'inscription d'un crédit de 380 000 € TTC pour le remplacement de luminaires. Des aides importantes attribuées par le Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône (160 000 €) permettent d'envisager un programme plus ambitieux que les années précédentes.

Sécuriser les abords des bâtiments scolaires : 254 250 €

Le renforcement de la sécurité aux abords de toutes les écoles est une priorité et notamment pour les écoles situées à proximité d'un axe important de circulation. C'est pourquoi 107 000 € TTC seront dépensés à cette fin. Des plateaux ralentisseurs seront réalisés au niveau de la salle Wissang pour sécuriser les accès du groupe scolaire Borey et faubourg de Montbéliard pour sécuriser les accès de la Maternelle Paris et du groupe scolaire Grandjean.

147 000 €uros seront affectés à l'entretien courant des bâtiments scolaires : remplacement d'aérotherme, chaudière, volets roulants...

Un cimetière entretenu : 187 200 €

Une partie de ce crédit sera dédié aux travaux de réfection du mur du cimetière qui est en très mauvais état. Aussi un crédit est prévu pour soutenir les colombariums d'Héricourt, de Bussurel et de Tavey.

LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET EAU

La section d'exploitation du budget eau s'équilibre à 1 444 485 €. L'autofinancement dégagé s'élève à 1 286 335 €.

Un crédit d'un million d'euros figure en réserve pour la construction de la future station de reminéralisation ainsi qu'une enveloppe de 20 000 € pour l'acquisition des espaces nécessaires à sa construction.

526 717 € sont budgétés pour la réalisation de travaux : Grande rue à Bussurel, rue Tournu à Saint-Valbert (branchement plomb).

30 000 € sont prévus pour la réalisation d'études qui orienteront les investissements futurs : nouvelle ressource en eau, puits de Saint-Valbert...

BUDGET ASSAINISSEMENT

La section d'exploitation enregistre des frais d'études et de recherches estimés à 54 000 €. Ces frais sont consacrés principalement à la recherche de micropolluants (RSDE) et à l'inspection par caméra de contrôle du réseau.

Le chapitre des charges de gestion courante fait état d'une dépense de 268 000 € qui correspond au reversement à Véolia des crédits encaissés au titre de la prime d'épuration, de la participation pluviale du budget principal ainsi que de la participation des communes extérieures qui figurent également en recettes. Cette prévision tient compte du décalage d'encaissement de la participation pluviale

Le chapitre des charges financières est, comme les années précédentes, majoré de 30 000 € de façon à pouvoir répondre à une majoration de notre échéance liée à nos emprunts à risque. Cette majoration fera l'objet, le cas échéant, d'une reprise sur provision du même montant.

En investissement, 21 750 € sont affectés à des frais d'études concernant nos projets futurs : micropolluants, génie civil de la station de Bussurel, schéma directeur de Tavey.

Un crédit de 425 372 € est affecté notamment au financement des travaux d'assainissement de la rue Bardot/Lizaine, du secteur de la Tour du Château, de la Grande rue de Bussurel, et la rue Marconnet ainsi que de la mise en séparatif du réseau des Grands Champs à Bussurel.

BUDGET BOIS

Le budget bois reprend les dépenses relatives à l'entretien et à la régénération des forêts d'Héricourt, Bussurel et Tavey.

Le produit des coupes de bois est estimé à 88 358 €. Des travaux arrêtés avec l'ONF sont programmés pour 14 060 € à Héricourt, 2 450 € pour Bussurel et 7 690 € pour Tavey.

Une rentrée sérieusement préparée, des écoles sécurisées et bien entretenues

La rentrée scolaire de septembre 2020 a été préparée avec le plus grand sérieux. La persistance de la circulation du virus en France a conduit la Commune d'Héricourt à prendre des mesures efficaces pour écarter le maximum de risques de contagion.

Visite du Groupe scolaire André Borey



Jeudi 03 septembre 2020, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, et Dominique Vareschard, Adjointe à l'Education, accompagnés des conseillers délégués auprès des écoles ont rendu visite à l'ensemble des établissements scolaires de la commune.

DES ÉCOLES PRÉPARÉES ET PROTÉGÉES.

Toutes les classes des écoles de la ville ont été organisées de manière à respecter les distances réglementaires entre chaque élève et notamment dans les salles de classe et à la cantine. Les enseignants s'appliquent à faire respecter aux enfants les gestes barrières. Régulièrement les enfants se lavent les mains au moyen de gel hydroalcoolique. Les enseignants ainsi que tous les personnels non-enseignants

portent un masque en présence des élèves. La commune d'Héricourt fournit en masques tous les agents communaux en contact avec les enfants à raison de deux masques par jour. Il est à noter que le port du masque est proscrit pour les élèves des écoles de maternelles, en ce qui concerne les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé.

Les locaux des écoles sont régulièrement aérés. Les salles de classe sont aérées le matin avant l'arrivée des élèves, durant les récréations et le temps de midi.

Toutes les écoles publiques, maternelles et élémentaires de la commune d'Héricourt sont nettoyées et désinfectées une fois par jour selon les préconisations gouvernementales : sols, tables, bureaux, poignées, portes sont traités. A la

cantine les tables et les chaises sont désinfectées après chaque service.

SÉCURISATION DES ABORDS DES GROUPES SCOLAIRES.

270 000 € ont été budgétés pour l'entretien et la réfection des bâtiments scolaires : remplacement de fenêtres, d'aérothermes, de volets roulants, d'installations électriques, reprise de charpente et zinguerie... Une alarme anti-intrusion sera installée pour un montant de 15 000 € au groupe scolaire Grandjean et maternelle Paris. 110 000 € seront investis dans des travaux de sécurisation des abords et des traversées proches des écoles:

- Le passage piéton avenue Léon Jouhaux, très fréquenté aux heures d'entrée et de sortie du groupe scolaire Borey a vu la création d'un plateau ralentisseur. Ce tronçon de circulation a été mis en zone 30 km/heure.
- Afin de renforcer la sécurité des abords du groupe scolaire Grandjean un aménagement sera réalisé sur la rue du groupe scolaire, à hauteur de l'entrée de cour. Cet aménagement modifiera la répartition des espaces dévolus aux trottoirs et à la chaussée pour davantage de sécurité. En complément, un plateau ralentisseur sera implanté Faubourg de Montbéliard et englobera l'entrée de la rue du groupe scolaire.

Tableau des effectifs dans les écoles primaires.

GROUPES SCOLAIRES	EFFECTIFS SEPT 2019	EFFECTIFS SEPT 2021	DIFF.
ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES	320	305	-15
Maternelle Ecole Privée St Joseph	62	65	+3
TOTAL GENERAL MATERNELLES	382	370	-12
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES	5580	571	-9
Ecole Primaire Privée St Joseph	142	139	-3
TOTAL GENERAL ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	722	710	-12
TOTAL EFFECTIFS MATERNELLES + ÉLÉMENTAIRES	1 104	1 080	-24
Collège Pierre et Marie Curie	770	760	-10
Collège Privé St Joseph	304	325	+21
TOTAL COLLEGES	1 074	1 085	+11
Lycée Louis Aragon	635	607	-28

L'eau, un bien rare et précieux qu'il faut économiser

Trois années consécutives de sécheresse ont sévèrement touché la production et les ressources en eau. L'eau est devenue sur notre territoire une ressource vitale essentielle qui doit être économisée.

Les ressources en eau de la ville d'Héricourt proviennent de deux endroits différents :

- Les sources de Champey, propriété de la ville d'Héricourt depuis 1888, qui alimentent les réservoirs du Mognot, 1 000 m³ par jour.
- Le Syndicat des eaux de Champagny qui alimente les réservoirs des quartiers nord avec 600 à 800 m³ par jour.

Au début du mois de septembre 2020, ces deux sources d'approvisionnement ont connu une crise sans précédent. Leurs productions respectives ont baissé à un niveau jamais atteint. Durant cette période, les livraisons de Champagny, ont été réduites et limitées à 300m³ contre 800m³, en temps normal, dans le même temps la production journalière, des sources de Champey, est tombée de 1000 m³ à 750 m³

UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT, DES APPROVISIONNEMENTS PAR CAMIONS CITERNES.

Pour éviter les coupures d'eau, la Ville d'Héricourt a mis en place avec VEOLIA une rotation de camions citernes pour suppléer cette baisse de production en achetant 450 m³ d'eau par jour à Pays de Montbéliard Agglomération (PMA). Cette opération s'est déroulée du jeudi 17 septembre 2020 et s'est achevée le lundi 05 octobre 2020 pour un coût total de : 49 000 €. L'entreprise de transport MELLIAND d'Angeot dans le Territoire de Belfort a assuré cette noria.



Bethoncourt - Parking COLRUYYT, chargement de l'eau.

C'est en raison du coût de transport que l'impact financier de cette opération est si important. En effet le prix du m³ facturé par PMA a été de 0,23 € le m³ alors que le Syndicat des Eaux de Champagny facture le m³ à 1,10 €. Au-delà de l'aspect financier, nous devons infléchir nos comportements et prendre conscience que l'eau est devenue un bien rare et précieux qu'il faut économiser.

LA VILLE D'HERICOURT ÉTOFFE ET DIVERSIFIE SES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU.

Compte tenu du réchauffement climatique et de la multiplication des périodes de sécheresse ces difficultés d'approvisionnement en eau se répéteront. C'est pourquoi la Ville d'Héricourt a décidé de développer et diversifier ses approvisionnements et a choisi de se connecter au réseau d'alimentation de Pays de Montbéliard Agglomération pour lui acheter de l'eau.

D'ores et déjà, depuis jeudi 15 octobre 2020, une conduite d'alimentation fonctionnelle provisoire de 160 mm de diamètre et de 850 mètres de long a été installée entre Bethoncourt (rue de la Liberté) et Bussurel (entrée de la Grande Rue). Dans les semaines à venir, des travaux seront conduits pour réaliser l'enfouissement de cette nouvelle conduite. Le coût de ce nouveau réseau évalué à 400 000 € est subventionné à 50% par l'Agence de l'Eau et 20 % par l'Etat ou le Département de la Haute-Saône. Fernand Burkhalter avait alerté Madame la Préfète dès le 15 septembre 2020 et une nouvelle aide a été décidée le 16 octobre 2020 au Conseil Départemental de la Haute-Saône pour favoriser avec 70 % de subvention l'interconnexion des nombreuses communes de Haute-Saône concernées par ce nouvel épisode de sécheresse.

Le réchauffement climatique et la multiplication des épisodes de sécheresse rendent de plus en plus difficile les approvisionnements en eau. Les habitants sont invités à faire preuve d'un grand civisme et prendre conscience que l'eau est un bien précieux.

Afin de prévenir au maximum les risques de pénurie, la Commune d'Héricourt a diversifié ses ressources d'approvisionnement et achète désormais de l'eau à Pays de Montbéliard Agglomération. Une conduite d'alimentation en eau à ciel ouvert de 850 mètres de long est d'ores et déjà en fonctionnement entre Bethoncourt et Bussurel. Dans quelques semaines des travaux d'enfouissement de cette conduite seront entrepris.

CENTRE MUNICIPAL SIMONE SIGNORET

LE CENTRE SOCIAL VOUS ACCUEILLE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

- Accueil, renseignements liés aux inscriptions des activités du Centre.
- Orientation auprès des services compétents de la Ville et de la vie associative.
- Mise à disposition d'un espace multimédia pour vos démarches courantes et possibilité d'impressions.
- La Carte Avantages Jeunes est disponible aux horaires d'ouverture du centre.
- Une salle d'accueil est à disposition de tous avec un distributeur de boissons, des magazines...

LE POINT NUMERIQUE CAF

Mise à disposition de poste informatique afin de faire vos démarches (se munir de son n° d'allocataire et son mot de passe).

Possibilité d'imprimer et de scanner des documents.

Possibilité d'obtenir un rendez-vous téléphonique et si besoin un rendez-vous physique sur Héricourt (dans nos locaux).

LES CLUBS ACTIVITES REGULIERES

Le Centre Social vous propose de mi-septembre à fin juin en complémentarité de la vie associative et héricourtoise, les activités suivantes :

EXPRIMER SA CREATIVITE

- Lundi - PEINTURE SUR BOIS 18h00 - 20h00 Carte usager + Tarif B	- Mardi - POTERIE / SCULPTURE 18h00-20h30 Carte usager + Tarif B	- Mardi - ART FLORAL 20h00 - 22h00 1ère séance le 27/10 Carte usager + Tarif A	- Mercredi - MARQUETERIE DE BOIS 14h00 - 16h30 16h30 - 19h00 20h00 - 22h30 Carte usager + Tarif B	- Mercredi - ARTS PLASTIQUES ADULTES 14h00 - 16h30 Carte usager + Tarif B Centre Municipal
	- Jeudi - MARQUETERIE DE PAILLE 13h30 - 17h30 Carte usager + Tarif B 28 rue Jean Jaurès	- Jeudi - PATCHWORK / DE FILS EN TISSUS 19h30 - 22h30 Carte usager 33 avenue St-Valbert	- Vendredi - ARTS PLASTIQUES ADULTES 14h00 - 16h30 20h00 - 22h30 Carte usager + Tarif B Centre Municipal	- Samedi - BANDE DESSINEE A PARTIR DE 9 ANS 10h00 - 12h00 Carte usager + Tarif B Centre Municipal Simone Signoret

COMMUNIQUER

- Lundi - ESPAGNOL 2 BASES 18h00 - 19h30 Carte usager + Tarif B Centre Municipal Simone Signoret	- Mardi - SCRABBLE 13h45 - 17h00 Carte usager Centre Municipal Simone Signoret	- Mercredi - * ANGLAIS 3 INTERME- DIAIRES 18h00 - 19h30 Carte usager + Tarif B Centre Municipal Simone Signoret	- Mercredi - * ANGLAIS 4 CONFIRMES 16h30 - 18h00 Carte usager + Tarif B Centre Municipal	- Jeudi - * ANGLAIS 1 DÉBUTANTS 18h00 - 19h30 Carte usager + Tarif B Centre Municipal	- Vendredi - * ANGLAIS 2 BASES 18h00 - 19h30 Carte usager + Tarif B Centre Municipal Simone Signoret
--	---	---	---	--	--

* une évaluation lors des premières séances permettra de vous orienter dans le bon niveau

LE RYTHME DANS LA PEAU

- Lundi - ZUMBA KIDS 6 / 12 ANS 17h30 - 18h30 Carte usager + Tarif B Centre Municipal Simone Signoret	- Mardi - ZUMBA GOLD 18h00 - 19h00 Carte usager + Tarif B Centre Municipal Simone Signoret	- Vendredi - HIP-HOP / BREAK DANCE 6 / 8 ANS 17h30 - 18h30 Carte usager + Tarif B Centre Municipal Simone Signoret	- Vendredi - HIP-HOP / BREAK DANCE 9 / 11 ANS 18h30 - 19h30 Carte usager + Tarif B Centre Municipal Simone Signoret	- Vendredi - HIP-HOP / BREAK DANCE 12 ANS ET + 18h30 - 20h00 Carte usager + Tarif B Centre Municipal Simone Signoret
---	--	--	---	--

LES APRÈS-MIDIS PAUS'CINÉ

Un collectif de bénévoles organise plusieurs fois dans la saison une projection d'un film suivie d'un goûter gourmand. **La carte d'usager est demandée.**

LA SALLE ADOS ET LE POINT INFORMATION JEUNESSE

**Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
sauf le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

Vous êtes collégien, lycéen, habitant de la ville d'Héricourt et du Pays d'Héricourt, le service jeunesse vous propose tous les jours de la semaine les services suivants :



Espace jeux :
Ps4, switch, baby-foot, billard, jeu de fléchettes...



Aide et accompagnement pour tous les projets :
Aide au permis, recherche de stage, de loisirs...



Mise à disposition d'un espace multimédia et de
ressources documentaires.

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES DES ACTIVITÉS VARIÉES

Un programme Centre de Loisirs est proposé aux jeunes de 12 à 17 ans pendant les vacances scolaires :

- **SORTIES JOURNALIÈRES** : Europa park, karting, lasergames, Rulantica....etc.
- **ACTIONS JEUNESSE CITOYENNES** : destinées aux jeunes héricourtois âgés de 16 à 17 ans qui souhaitent s'investir et bénéficier d'une bourse de 160€

Nous vous invitons à retrouver ces différents programmes quelques semaines avant chaque période de vacances sur le site internet de la Ville, à l'accueil du Centre Municipal Simone Signoret ou encore dans les différents établissements et commerces héricourtois.

LES ANIMATIONS COLLECTIVES FAMILLES

La référente famille et les intervenants bénévoles et /ou professionnels, vous proposent des animations, des sorties, des temps de rencontre...

« Les Brèves des Chenevières »

Mardi et jeudi de 9h à 11h

Vous avez envie de participer au journal local du quartier, rejoignez-nous pour écrire vos propres articles pour les habitants. Les partenaires : ACEREP, MAS et Conseil Citoyen.

Espace Public Jean Ferrat

16 rue Léon Blum - 70400 Héricourt

**Création d'un film sur « Ma vie, mon quartier »**

Mercredi de 9h à 11h

Venez participer à ce film, pour nous faire découvrir votre parcours de vie et votre regard sur votre quartier. A l'issue, ce film sera présenté pour être validé avant diffusion et ensuite projeté à tous les habitants lors d'une manifestation. D'autres temps sont possibles en fonction de vos disponibilités.

Espace Public Jean Ferrat

16 rue Léon Blum - 70400 Héricourt

Séjour vacances en famille :

De janvier à juillet 2021

Vous n'avez pas la possibilité de partir en vacances ? Nous vous proposons de réaliser ensemble votre séjour.

Ce projet comporte un engagement contractuel entre la référente famille, les usagers et vous mêmes :

- Participer à un entretien pour définir les objectifs de l'accompagnement,
- Participer aux groupes de parole et partir en vacances.

Les candidatures des familles sont prises en compte à partir de février 2021.

Participation sous conditions de ressources et d'orientation par les partenaires du collectif familles.

Atelier Tricot

Lundi et mardi de 13h30 à 17h00.

Venez participer à nos séances de tricot.

Ancienne école de St Valbert

70400 Héricourt



Héricourt une ville écologique

Le fleurissement et la végétalisation des espaces publics et privés participent à rendre notre ville agréable pour ses habitants. Organisé par la commune, le Concours Communal des Maisons Fleuries contribue à cet objectif.



Les Lauréats du Concours Communal accueillis à la Roseraie

De la fin du mois de juin au début du mois de juillet les membres de la Commission fleurissement, présidée par Danielle Bourgon, Adjointe à l'Environnement ont visité les habitations des personnes inscrites à l'édition 2020 du Concours communal des Maisons Fleuries.

36 LAURÉATS RÉCOMPENSÉS.

La cérémonie de remise des récompenses a été organisée à la Roseraie le Samedi 25 Juillet 2020. Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, et Danielle Bourgon ont accueilli les heureux lauréats. Danielle Bourgon a félicité l'ensemble des inscrits et les a remerciés chaleureusement pour leur engagement et leurs efforts pour l'embellissement de la ville. Tous les récipiendaires ont reçu un diplôme et un bouquet de fleurs. Il est à noter qu'en raison du confinement, la ville a été contrainte de diminuer son fleurissement et a donné aux participants du concours un surplus de fleurs, soit 32 plants par participants.

Danielle Bourgon a profité de l'instant pour saluer le travail de l'ensemble des jardiniers communaux et notamment Sylvie Canal, Jean-Yves Rodriguez et Alain Pointurier.

Fernand Burkhalter a remercié et complimenté les participants de ce concours. Il a évoqué les projets en cours et les réalisations à venir : « Héricourt est une ville écologique, la voie du Tram, le faubourg de Belfort et l'avenue de Saint-Valbert ont été réalisés dans le souci constant de préserver l'environnement. Le parc de la Lizaine, reconnu d'utilité publique par l'Agence de l'Eau fera le bonheur des habitants. Prochainement deux parcs écologiques nouveaux seront créés, le parc écologique de la Lizaine qui sera un îlot de fraîcheur à deux pas du centre ville et le parc écologique de la voie du Tram pour protéger ce bel espace de nature.

LES LAURÉATS 2020 :

• CATEGORIE UNE « Maison avec jardin très visible de la rue ou décor floral en bordure de voie publique » :

1^{er} DIDIER Edwige ; 2^{ème} ARNOLD Nicole ; 2^{ème} ex aequo LANGLAIS Jean-Claude ; 3^{ème} ERNEWEIN Christine ;

3^{ème} ex aequo HUGUENIN VUILLEMIN André- Encouragements : ROBERT Marguerite ; THIEBAUT Michel et Mady ; DESMAREST Annick ; MARTIN Anne-Marie; CROISSANT Claudette ; ANTOINE Jean-Marie ; DESSOLLES Régine ; DUVAUX Fabienne ; DUBOIS Patrick.

• CATEGORIE DEUX « Fenêtres, murs, balcons, terrasses » :

1^{ère} BRIQUEZ Michel ; 2^{ème} VINCENT Catherine ; 2^{ème} ex aequo ROUGERIE Claudine ; 3^{ème} DUBOIS Jean-Louis ; 3^{ème} ex aequo TONNA Adriane- Encouragements : MARTIN Jocelyne ; MENOUD Jeanne ; LACROIX Elisabeth ; LANFUMEY Liliane ; CHAPPUY Yvette ; REMILLET Julien ; OBERON Sarah.

• CATEGORIE TROIS « Jardins familiaux, caserne des pompiers, restaurants, cafés, commerces » :

1^{ère} Boulangerie Maître ; 2^{ème} La Filature; 3^{ème} Le Cristel's bar, Le Piccadilly, Les 2 clés. Aménagements Paysagers 1^{ère} LOUYS Aurélien ; 2^{ème} MEYER Didier ; 3^{ème} BAILOT Renée ; 3^{ème} ex aequo DORIN Martine.

Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu un chèque de 120 €, les deuxièmes un chèque de 85 €, et les troisièmes un chèque de 65 €. Chaque participant a reçu un diplôme et un bouquet de fleurs.

RAPPEL RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux, en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 H et 7 H et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30 ; les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H. Les propriétaires et possesseurs d'animaux, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive

La requalification de la Grande Rue de Bussurel est achevée

Lancée au mois de juin 2020, la quatrième et dernière tranche de travaux est terminée. La traversée du village est désormais entièrement sécurisée avec des espaces publics. ..remodelés.

Les travaux de la quatrième tranche ont concerné le segment compris entre la rue de la Prairie et la rue de l'Etang soit une longueur de 350 mètres linéaires. Au préalable, des travaux sur le réseau d'adduction d'eau ont été réalisés. Ils ont consisté à remplacer la conduite d'eau sur une longueur de 400 mètres linéaires. Aussi une partie du collecteur des eaux pluviales a été remplacé sur une longueur de 110 mètres linéaires.

QUATRIÈME TRANCHE : 430 000 € D'INVESTISSEMENT.

Cette quatrième tranche a été réalisée en complète concordance avec les trois précédentes tranches de travaux. Afin de réduire la vitesse, la largeur de la chaussée sur ce segment a été réduite à 5,50 mètres et deux plateaux ralentisseurs surélevés de 10 centimètres ont été créés. L'éclairage public a été revu et renforcé avec des luminaires



Bussurel, quatrième tranche de travaux.

de type LED. Des aménagements paysagers ainsi que des places de stationnement ont été créés, l'entrée du village à hauteur de la rue de l'Etang est embellie..

Les travaux de cette quatrième tranche ont été conduits par le Bureau d'Etudes Jacquet de Belfort. L'entreprise Roger Martin

d'Andelnans a été chargée du gros œuvre. Elios T1 de Montbéliard a réalisé la peinture sur route. Ideverde de Montbéliard a œuvré à l'aménagement des espaces verts et la société Iuronne Haefeli a posé les nouveaux luminaires à éclairage Led. Le montant de ces travaux s'est élevé à 430 000 € TTC.

Tavey, réfection de la toiture de la Mairie

La toiture de la Mairie de Tavey a été rénovée au mois de mai 2020. Ces travaux ont été rendus nécessaires par les tempêtes hivernales de 2017 et de 2018 qui ont mis à mal une partie de la structure bois.

L'entreprise EMG Charpente, a été retenue pour la réalisation de ces travaux de rénovation. Suite aux intempéries de 2017 et de la tempête Eleanor de 2018, les quatre lucarnes à pignons, le clocheton, le caisson en mouchette sous le débord du toit ainsi que la zinguerie ont été sérieusement endommagés.

Compte tenu de l'importance et la qualité architecturale du bâtiment, les parties citées ci-dessus ont fait l'objet d'une réfection à l'identique.

Les structures bois et les fenêtres des quatre lucarnes à pignon ont été remplacées. Le clocheton central a été repris sur les côtés, sa toiture ainsi que la totalité du caisson en mouchette ont été refaits à neuf. Aussi un compartiment qui a été fortement dégradé par la présence de nids d'insectes, guêpes et frelons a été entièrement rénové.

Le coût total de ces travaux de restauration s'est élevé à 25 159 € HT, dont 20 719 € HT pour la charpente et la couverture et 4890 € HT pour les fenêtres des quatre lucarnes.



Mairie de Tavey

NAISSANCES

VETTORAZZO Louis 24/9/19
 AKIR ROCROU Janya 25/9/19
 SCHROBILTGEN Alésia 26/9/19
 KARA Ayden 2/10/19
 FURET MUNSCH Lena 14/10/19
 THIAUCOURT Dany 21/10/19
 CEREN Erva 31/10/19
 ORHANT Éline, Dominique 11/11/19
 DEMBELE Amady 16/11/19
 STANOJEVIC Ana 22/11/19
 POUTHIER Alice 1/12/19
 BERISAJ Fatos 6/12/19
 NOURISaimane 7/12/19
 GASHIALisia 8/12/19
 LECRIVAIN Victoria 10/12/19
 BERTIN BONJEAN Clay 18/12/19
 CHEVALLEY Aaron 20/12/19
 ROYER VIOTTE Alice 23/12/19
 TUAL Alice 23/12/19
 SAVIC Daria 5/1/20
 WIOLAND Kelya 6/1/20
 FLORIMONT Chloé 7/1/20
 BOUCHAREB Inaya, Jade 8/1/20
 KOUBAA Miran, Kassim 17/1/20
 MÉGNIN Enzo 19/1/20
 KEMÉNY Kalman 20/1/20
 EHRETSMANN Martine 22/1/20
 CUENOT Lowell 27/1/20
 CUCUK Izel 29/1/20
 ZARAT Ibrahim 31/1/20

PRUNOT AUBEL 5/2/20
 DE SOUSA MACEDO Filipe 10/2/20
 AUDEBERT Gabriel 18/2/20
 LO GRASSO Nina 22/2/20
 ROBERT Mahé 24/2/20
 AMGHAR Sami 27/2/20
 ZAOUILLIAN, Mehdi 4/3/20
 RICHE Mathéo 7/3/20
 HENNEQUIN Robin 14/3/20
 CHEMLA Pauline 18/3/20
 CHEMLA Ezio 18/3/20
 CLOTTE Séréna 28/3/20
 RICHARD Raphaël 29/3/20
 SUTTER Logan 2/4/20
 ROUSSE Nina 18/4/20
 UÇAR Mehmet 21/4/20
 TOUAL! Younes 24/4/20
 DUSSART Louis 25/4/20
 MLIQUED Issa 30/4/20
 SARISIK Danial 1/5/20
 OLLMANN André 9/5/20
 OBERMEYER Élise 18/5/20
 LE QUILLEUC Gaël 21/5/20
 PAULIOUT Gaël 26/5/20
 LAFAY Logan 27/5/20
 BELAZREG Aicha 28/5/20
 HUET Victoria 30/5/20
 KREBIS PELTIER Selina 2/6/20
 DOMENICONI Ezio 3/6/20
 VIDBERG Margaux 3/6/20
 BEN MILOUD Mohammed 8/6/20

HADDOU Yanis 10/6/20
 SCHERRER MANET Niilan 20/6/20
 POUDEROUX Achille 25/6/20
 BOUAZZA Emma 28/6/20
 BOUGHIDACHE Yasmine 28/6/20
 US Jannah 29/6/20
 BURGER MARTINEZ--TOURNIER Lya 29/6/20
 BEN MILOUD Zayn 1/7/20
 LOIGEROT Aelys 5/7/20
 SORLI Maryline 8/7/20
 BESANÇON Chloé 20/7/20
 DUBOEUF Marceline 26/7/20
 BCI HET Louna 29/7/20
 GUEGUEN Adèle 5/8/20
 MABROUK Aaliyah 7/8/20
 BENKHEDDA Souhyl 15/8/20
 CLERMONT Daélie 16/8/20
 BOUABID Amir 17/8/20
 THIERRY Fary 19/8/20
 MOUGIN DERRIER Cléa 21/8/20
 MATHIE COUSSIN Kéylan 22/8/20
 VENET Issa 24/8/20
 AMIRI Lénaya 26/8/20
 BLIND Jules 26/8/20
 BESIC Édin 3/9/20
 TASKIN Ilias 11/9/20
 TASKIN Furkan 11/9/20
 ZAUGG Kayron 13/9/20
 BEDHIAF Mehdi 19/9/20
 THOURET Catalyna 20/9/20

DECES

COSTA Manuel 11/10/19
 GUYOT André, 15/10/19
 DA CRUZ Pascal 18/10/19
 FLOT AT Annick, Louise Suzanne,
 née LONJAGNE / TREVENANS (90) 28/10/19
 PEREIRA Maria da Gloria, 6/11/19
 COUR Marie-Claude, 8/11/19
 LANZA Jacqueline, 8/11/19
 GARNIER Raymond, 14/11/19
 PARISOT Eliane 14/11/19
 NEGRI Yann, 15/11/19
 CARNIATO Brigitte 20/11/19
 BARGETON Joseph, 20/11/19
 MAILLARD Louis 23/11/19
 EL MAZIANI Abdelkrim 27/11/19
 EGGERSCHVILLER Roger, 2/12/19
 CLÉMENT Marceline 8/12/19
 COQUARD Jeannine 15/12/19
 PHEULPIN Jeannine 15/12/19
 BOISSENET Renée, 18/12/19
 GUÉRIAU Henri, 18/12/19
 DREYER Eugène, 19/12/19
 ROMERO Flores 19/12/19
 RAMSTEIN Christine, 22/12/19
 HENRIOT Marie, Rose 24/12/2019
 PONÇOT Pascal, 26/12/2019
 BENTCHAKAL Mohamed 26/12/2019
 LOSSERAND Elisabeth, Lucienne, 12/2019
 RUAUX Raymond, Marcel 26/12/2019
 MILLET Gérard, 01/01/2020
 HAN SON Edmonde, 05/01/2020
 EH LINGER Jean-Claude 06/01/2020
 BACHELU Colette 08/01/2020
 EL HIRI Moulay, M'hamed 15/01/2020
 CADIOU Jeanne, 15/01/2020
 JOLY Mireille 20/01/2020
 EYMANN Viviane, 22/01/2020
 GUILLEREY Georges, 25/01/2020
 SRIJA Bouazza ben Mohammed 27/01/2020
 ARISTIDINI Georgette, 27/01/2020
 GUILLEMIN Eliane 29/01/2020
 CHAPUIS Jean-Miche) 03/02/2020
 NOURADIAN Robert, 03/02/2020
 VASSILIEFF Paulette, 03/02/2020
 PIGUET Marie-France 05/02/2020
 SCHLUMBERGER Sylvie, 07/02/2020
 MARCHAL Yvette, 11/02/2020
 BLIVET Daniel, 24/02/2020
 GALACIER Louis, 25/02/2020
 CLERC Jacques 03/03/2020
 HOFFER Camille 06/03/2020
 RIVIERE Léa 12/03/2020

CECCARELLO André 16/03/2020
 POURRON Claude, 18/03/2020
 HUNCKLER Marie-Line, 19/03/2020
 MÉHAUX Sylvie, 27/03/2020
 MOUREY Henriette, 30/03/2020
 GABLE Gabrielle, 30/03/2020
 WEBER Jean, 03/04/2020
 MORI Jean 03/04/2020
 DUPONT Jeanne, 03/04/2020)
 FUKAS Stéphane 04/04/2020
 ZÉDIRA Moustafa 07/04/2020
 LINDECKER Michel, Roland 10/04/2020
 MENNETREY Bernadette, 14/04/2020
 CAUSERET Bernadette, 14/04/2020
 COURT Yvette, 15/04/2020
 LARTIN Roland, Michel 15/04/2020
 FRANCIOLI Pierre 17/04/2020
 CHAGNOT Marie, 18/04/2020
 BATAILLE Marie, 18/04/2020
 FANDELEUR Jean, 19/04/2020
 DUTREUX Reine, Antoinette, 22/04/2020
 AEGERTER Marguerite, 22/04/2020
 MARGUERITIE Marcelle, A22/04/2020
 GRAVEL Robert, 26/04/2020
 GENET André, 29/04/2020
 BELUCHE Jean, 29/04/2020
 MARCHÉSI Franci 02/05/2020
 TRAVERS Marie, 10/05/2020
 COSTA Jeannette 12/05/2020
 LIEGEOIS Yvonne 12/05/2020
 BRIAND Monique, 18/05/2020
 ISLER Marcel, 18/05/2020
 FRIH Mohamed, Yamin 20/05/2020
 BRÉGIER Claude, 26/05/2020
 SARREY Renée, 27/05/2020
 LORDIER Alain, 02/06/2020
 RZEPECKI Odette, 02/06/2020
 LOMBARD Bernard, 04/06/2020
 MAHMUTOVIC Esma, 15/06/2020
 VOLTOLINI Brigitte, 19/06/2020
 GEOFFROY Jeannine 21/06/2020 23/06/2020 63
 (Déc)
 DUBOIS Colette, 24/06/2020
 REBERT Marcelle, 24/06/2020
 LE MANACH Monique, Jeannine, 25/06/2020
 CLERC Solange, 25/06/2020
 PEDUZZI Eliane, 30/06/2020
 COULON Aimée, 30/06/2020
 BIHR Claude, 04/07/2020
 BERTHOZ Guy, 06/07/2020
 BOUTENZER Mohamed 06/07/2020
 MARTIN Mireille, 08/07/2020
 OM Seng Heang, 12/07/2020

JOFFROY Hervé, 12/07/2020
 MARION Josiane, 15/07/2020
 MOREIRA DA SILVA Antonio 24/07/2020
 STOKOBER Denise, 27/07/2020
 SRIJA Rabha, 27/07/2020
 MOUGIN André, 30/07/2020
 TISSERANT Marcel, 31/07/2020
 DJERMANE Mokrane 03/08/2020
 TALA TA Pascale, 07/08/2020
 CONVERSEY Jeanne 10/08/2020
 GARNIER Daniel, 13/08/2020
 ROUSSET Michel, 13/08/2020
 MOREIRA Tomaz 14/08/2020
 FROSSARD Marcel, 17/08/2020
 PILLARD Eulalia, 18/08/2020
 GALMICHE Geneviève, 18/08/2020
 RAIBER Chantal, 19/08/2020
 COLLOMBET Yves, 21/08/2020
 JEANNEL Jean-Claude 31/08/2020
 DRAPIER Francis 09/09/2020
 BONNEL Alex, 10/09/2020
 BOURQUIN Simone, 15/09/2020
 KOT Joseph, 20/09/2020
 CLERGET René, 22/09/2020
 SAINT-DIZIER André, 23/09/2020
 LAÏLY Sylvain, 28/09/2020
 LAVALETTE Christophe, 28/09/2020

MARIAGES

STANOJEVIC Aleksandar et VELJKOVIC Danljela 12/10/19
 PIERINI Johnny et ENNAS Andréina 19/10/19
 MABROUK Romain et DROART Manon 23/11/19
 GIRARD Robert et DEMENGEL Nicole 10/1/20
 MJAKU Bleart e BICAJ Florentine 25/1/20
 PERROTTE Remi et MERCEY Magali 29/2/20
 PIQUARD Jérôme et ROCHE Maryline 20/6/20
 KADIC Almir et HASSANE Yasna 4/7/20
 DERRAZE Youssef et DJELLID Rahma 1/8/20
 KIZILKAYA Goktay et DUPONT Rebecca 8/8/20
 TUNC Mustafa et KARACOR Nesibe 22/8/20
 MANCASSOLA Simon et BOITEUX Caroline 28/8/20
 EL AMRI Nordine et HABECHE Lydia 29/8/20
 FURET Mael et MUNSCH Marie 29/8/20
 ÜS Aytakin et AMGHAR Najia 5/9/20
 RHANEM Youssef et BOUDEBZA Wafae 12/9/20
 FLORIMONT Christopher et JOIGNEAUX Benjamine 12/9/20
 CARDOSO William et GROSIER Aline 19/9/20
 BRUNETTI Antonio et BARLIER Marie-Laure 19/9/20
 PIEMONTESE Samuel et GAUSSIN Priscilla 19/9/20

ELUS SOCIALISTES ET REPUBLICAINS "HÉRICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SÛRE ET ÉCOLOGIQUE"

La liste « Héricourt, une ville active, plus sûre et écologique » conduite par Fernand BURKHALTER a été élue avec 52, 68 % des voix dans le contexte très difficile de l'épidémie de COVID 19.

Nous remercions les électrices et les électeurs qui ont choisi de soutenir notre projet pour Héricourt et pour la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Durant ce mandat, nous continuerons de travailler au développement de notre économie locale par l'implantation de nouvelles entreprises et la création de nouveaux emplois.

C'est pourquoi au côté de Fernand BURKHALTER, nous soutenons le projet de création d'une nouvelle zone d'activités à Luze.

La pandémie de COVID 19 a sévèrement touché notre économie et a révélé un grand nombre de faiblesses comme par exemple notre grande dépendance phar-

maceutique. Désindustrialisé par des années de choix politiques désastreux notre pays a grand besoin d'activités pour se relever.

L'industrie est un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. Il y a peu de temps, notre territoire a obtenu de l'Etat pour les Guinnottes le label « sites industriels Clés en main ».

Ce label est un gage important pour la future zone d'activités de Luze, qui dispose des mêmes atouts et qui est destinée à l'accueil de projets de grande ampleur pour la relocalisation de projets industriels d'envergure.

Nous nous sommes engagés à rendre notre ville plus sûre et déjà nous nous y employons. Le programme de sécurisation des abords des écoles a commencé avec par exemple la surélévation du passage piéton face à la salle Wissang pour les écoliers qui se rendent au groupe scolaire André BOREY.

L'ouverture au public le samedi 17 octobre 2020 du nouveau Parc Naturel Urbain de la Lizaine démontre notre grand intérêt pour la cause écologique. Ce bel

aménagement d'une superficie de deux hectares réalisé dans une démarche de développement durable s'inscrit dans un plan d'ensemble de protection et de valorisation de la zone humide avoisinante de 8 hectares. Reconnue d'utilité publique par l'Agence de l'Eau, la zone humide participera à la sauvegarde du milieu naturel et au bien être des habitants.

Grâce au développement économique, aux dotations de l'Etat, aux subventions de la Région Bourgogne Franche-Comté et au Département de la Haute-Saône nous poursuivrons le gel des impôts. En optimisant nos ressources et nos modes de fonctionnement nous maintiendrons le coût des services : eau, ordures ménagères.

La pandémie de COVID 19 est une crise sanitaire sans précédent. Nous avons soutenu et accompagné la population dans ces moments si difficiles. Nous demeurons vigilants et sommes attentifs à l'évolution de cette crise. C'est pourquoi nous vous demandons de rester prudents et de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS DANIELLE BOURGON (ADHÉRENTE EELV DEPUIS 20 ANS) "HÉRICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SÛRE ET ÉCOLOGIQUE"

Une année 2020 marquée par une pandémie (Covid 19) et un confinement que personne ne pouvait prévoir, il a donc fallu agir vite et s'adapter, pour notre collectivité, un seul enjeu la santé des héricourtois (es) ... bien sûr les masques n'ont pas été distribués aussi vite que la ville l'aurait voulu, mais dès l'arrivée de ceux-ci par nos services, les élus (es), de la majorité ont fait du porte à porte pour que tous les héricourtois (es) soient protégés le plus vite possible. Le confinement a eu un impact fort sur l'économie. Une gestion saine et rigoureuse a permis à la municipalité d'Héricourt d'apporter une aide de : 750 euros à tous les commerces qui ont souffert du confinement, Mais aujourd'hui la période que nous traversons doit nous amener à être vigilants quant à notre budget ... car les mois qui arrivent vont être difficiles à vivre, sanitaire le virus est toujours présent, et c'est dans ces mois à venir que les retombées économiques vont se faire sentir. Concernant le fleurissement pour cet été 2020 il a été réduit de moitié (économie du budget suite au confinement et économie d'eau.) Pour

cette année 2021 le fleurissement d'été sera également réduit de 50% ... je rassure les habitants (es) le Cœur de ville sera fleuri, la Roseraie, les entrées de ville et Les Villages. Des plantes vivaces à feuillage ou à fleurs vont être privilégiées car moins gourmandes en eau. L'eau est une ressource vitale elle devient rare d'année en année la sécheresse sévit, elle devient une catastrophe écologique, pour les éleveurs, les agriculteurs, qui sont les premiers à en souffrir. La ville d'Héricourt n'a pas effectué de coupure d'eau, mais l'approvisionnement en eau par la ville de Montbéliard a un coût, nous sommes tous concernés économiquement, et protégeons les générations futures Le défi est de taille. Environnement réalisation : un parc urbain créé dans une zone humide un milieu naturel pour le bien être, le plaisir des petits (des jeux connectés) ... et des grands. Plan vélo, et pistes cyclables, la ville d'Héricourt et la CCPH se sont engagées dans l'élaboration d'un schéma de voies cyclables à l'échelle municipale et communautaire. Le vélo est devenu un mode de déplacement écologique et énergétique Pour toutes ces raisons une aide municipale a été voté le 26 JUIN 2020 pour l'achat d'un vélo VTC ou Electrique (Voir les modalités et le montant des aides en mairie) Plantations d'arbres : après la

tempête de fin Aout, certains arbres secs et dangereux ont été abattus d'autres suivront malheureusement la sécheresse continue de ces dernières années a fait et fera encore d'énormes dégâts. Fin novembre environ 45 arbres seront plantés (des arbres fruitiers, mais d'autres essences également) nous allons poursuivre d'autres plantations arborer le plus possible, créer des îlots de fraîcheur très recherchés en période de canicule.

Un parc dédié uniquement à la faune et la flore sera réalisé (côté rue du tram) la ville compte aujourd'hui 2 vergers ou l'écologie, la biodiversité seront au rendez-vous. Les Elus EELV travaillent en accord avec la majorité municipale, nous défendons l'environnement, l'écologie et tous les projets qui feront avancer le progrès ... tous ensemble nous y arriverons car nous aimons notre ville. Les fêtes de fin d'années approchent aussi comme à l'accoutumée notre ville avec l'aide des services, (merci à eux) va se parer de ses plus beaux atours, Les illuminations et autres décors seront au rendez-vous. Héricourt doit briller, étinceler pour vous faire oublier, ces mois difficiles. Bonnes fêtes de fin d'année à vous toutes et tous, et pour votre santé... respectez les gestes barrières Maryline Douard EELV (adhérente depuis 2 ans)

OPPOSITION DE GAUCHE HERICOURT EN COMMUN

A Héricourt et dans nos villages associés, comme partout ailleurs dans le monde, en Europe et en France, nos ouvriers, nos jeunes, nos artisans, nos commerçants, nos autoentrepreneurs, nos intérimaires, nos étudiants et nos personnes âgées peinent à subvenir à leurs besoins.

Le confinement et la crise sanitaire, que nous continuons à subir, provoquent une explosion de la pauvreté et de la précarité frappant en premier lieu les plus fragiles et rattrapant ceux qui arrivaient à peine à maintenir « la tête hors de l'eau ».

Fait nouveau, 45% des personnes aidées par nos associations caritatives (type secours populaire, Secours catholique et localement le MAS, les « restos du cœur », la « croix rouge » le Secours populaire), ne l'étaient pas auparavant !

Le monde associatif, tant sportif que culturel, vit un malaise profond avec l'annulation de manifestation, la baisse du nombre des adhérents et le risque de désinvestissement des bénévoles.

Cette crise est sans précédent. A la peur de contracter la COVID s'ajoute celle du déclassement et de la pauvreté.

Une des réponses à cette situation devrait provenir de l'ÉTAT dont la responsabilité est, entre autre, d'assurer la solidarité et la justice.

Et pourtant, il choisi d'octroyer des milliards d'euros à des grands groupes capitalistes sans exiger en retour la moindre garantie sur l'emploi. Bien au contraire, certains d'entre eux ont pris prétexte de la COVID pour licencier à tout va, précipitant ainsi de nombreuses familles dans la détresse. Cet argent aurait pu servir à redonner du pouvoir d'achat aux familles, à soutenir l'activité des petites entreprises, des commerces et des artisans.

Quant aux grandes attentes de nos soignants et notamment des hôpitaux, qui espéraient une plus grande reconnaissance au niveau de l'ouverture de lits, des moyens humains supplémentaires et des salaires revalorisés : c'est l'inverse qui se déroule.

Le gouvernement portera-t-il la responsabilité des conséquences de cette crise sanitaire ?

Nos collectivités, notre commune (notre CCAS) et surtout notre conseil départemental (CMS) doivent œuvrer avec solidarité, dont c'est la vocation principale. Tous, à leur niveau et en fonction de leurs compétences et moyens, doivent se mobiliser et relever ce défi. Il en

va de la cohésion de notre territoire.

Des choix politiques sont à faire : miser sur l'humain, réussir la transition écologique, stimuler l'activité économique notamment celle de notre centre-ville. Ces choix doivent être au cœur des préoccupations des élus. Ces choix sont les nôtres !

Enfin, la solidarité est l'affaire de tous. Chacun d'entre nous, peut, à sa place et en fonction de ses moyens, être utile. Nous devons penser à tous et être aux côtés de chacun. Ce fut toujours ainsi, uni par ces valeurs, que notre peuple, dans son histoire, a su surmonter les crises.

Pour le groupe Héricourt en commun, les élus PCF, EELV, GRS et citoyens : Maryse PORTAZ, Ouari BELAOUNI, Marianne ECOFFET, Quentin HAFEKOST, Rose Anne DA COSTA, DAVAL Sylvie et Gilles LAZAR.

OPPOSITION DE DROITE HERICOURT VIVANTE

Depuis les dernières élections municipales, notre groupe « HÉRICOURT

VIVANTE », sous réserve toutefois de l'issue de notre recours auprès du Tribunal

Administratif, appartient à l'opposition.

Soucieux du bien commun et de l'intérêt des Héricourtois, nous laissons à d'autres, le soin d'être, de manière systématique, opposés à tout projet parce qu'ils n'en sont pas les instigateurs.

Nous préférons l'esprit critique à l'esprit de critique ! En ces temps troublés, où le laxisme voire la compromission de certains éclate au grand jour,

nous veillons à maintenir avec constance et cohérence nos valeurs de Droite, en les assumant pleinement, notamment en ce qui concerne les domaines touchant à la sécurité, au respect de la liberté d'entreprendre, à l'environnement et à la protection des plus faibles sans tomber cependant dans un assistanat avilissant.

C'est chaque jour que nous constatons sur le terrain les résultats pitoyables de la politique menée par la Gauche doctrinaire au pouvoir depuis des années sur

HÉRICOURT, n'offrant que peu de possibilités aux habitants de cette ville de se réaliser pleinement aussi bien en qualité de citoyen que de sujet.

Désireux d'inscrire notre action dans la continuité, nous comptons sur vous à chaque instant pour enrichir notre groupe de vos idées afin de donner à notre ville d'HÉRICOURT le rayonnement qu'elle mérite et à ses habitants de nouvelles perspectives.

Patrick ADAM



**JEAN-PIERRE TRIBOUT
(1941 -2020) :**

Jean Pierre TRIBOUT est né à Montbéliard le 23 décembre 1941. Il effectue toute sa carrière professionnelle aux automobiles Peugeot, société dans laquelle il gravira tous les échelons pour terminer sa carrière comme cadre aux études.

Pour son entreprise il effectue de nombreux déplacements

à l'étranger dont notamment au Nigéria et en Iran. De 1990 à 1993 il sera détaché à Pristina au Kosovo dans une usine de fabrication d'amortisseurs. Père de deux enfants Emmanuel et Didier, il était grand-père de trois petits enfants. Fier de son pays, il a longtemps été actif dans la réserve militaire comme ce fut le cas très souvent au 1^{er} Régiment d'Artillerie de Montbéliard. Très investi dans la vie associative héricourtoise il a présidé le Karaté Club de la Vaudoise et le club de randonnée pédestre des Sports Généraux d'Héricourt de 1983 à 2015. Jean-Pierre TRIBOUT a beaucoup œuvré au développement du réseau de randonnée autour d'Héricourt et a reçu à ce titre la médaille de la Ville d'Héricourt. Il fut aussi en parallèle, Président départemental de la randonnée pédestre.

Jean -Pierre TRIBOUT est décédé à l'EHPAD de Bavilliers le 15 avril 2020.



**MARCEL TISSERANT
(1938 - 2020)**

Marcel TISSERANT est né le 30 janvier 1938 à Basse-sur-Rupt dans les Vosges. Quatrième enfant d'une fratrie de neuf enfants, il passe sa jeunesse dans la ferme familiale et travaille quelques temps comme bucheron avant d'effectuer son service militaire en Algérie pendant vingt-six mois. Au terme de son service militaire il revient

dans les Vosges et travaille dans une filature. Quelques temps plus tard il part à Paris pour exercer le métier de facteur. Il est muté à Héricourt en 1969 où il est affecté à la distribution du courrier à Brevilliers jusqu'à sa retraite en 1993. Marié en 1963 avec Gilberte AMET, il sera père de quatre enfants et grand-père de deux petites filles. Marcel TISSERANT sera le créateur de la section héricourtoise de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord qu'il présidera de nombreuses années avant d'en devenir le Président d'honneur. Marcel TISSERANT a effectué deux mandats de conseiller municipal de 1983 à 1995. Très engagé dans la vie associative, il présida de nombreuses années l'association des crématistes du Pays d'Héricourt. Il milita sans relâche pour la construction d'un crématorium qui vit le jour à Héricourt en 2006. Marcel TISSERANT est décédé le 17 juillet 2020 à l'hôpital de Trévenans.



**ALAIN LORDIER
(1938 - 2020)**

Alain LORDIER est né le 18 novembre 1938 à Demangevelle en Haute-Saône. Deuxième enfant d'une fratrie de trois enfants, il entre dans la vie active à l'âge de 14 ans et commence à travailler à la filature de Demangevelle. A 18 ans il rejoint Peugeot où il travaillera jusqu'à la retraite en 1992.

En janvier 1959 il est appelé

sous les drapeaux. Il est affecté au Bataillon médical de Fribourg en Allemagne, puis du 28 février 1960 au 22 avril 1961 il rejoint l'Algérie et sert au service de santé de l'Ecole militaire de Cherchel. Il épouse à l'occasion d'une permission le 13 février 1960 Odile Garret, le couple aura trois enfants, Annick, Eric et Sylviane qui leur donneront six petits enfants. La famille Lordier, après avoir vécu à Bethoncourt s'installe à Héricourt en 1978. Alain LORDIER s'est beaucoup investi dans la vie associative héricourtoise. Adhérent de la section héricourtoise de l'Union Nationale des Combattants il en devient président pendant plus de vingt années. Il consacra beaucoup de son temps libre à la vie de l'association. Alain LORDIER était titulaire de la croix du combattant, de la médaille commémorative d'Algérie et du titre de Reconnaissance de la Nation. Figure emblématique des forces patriotiques Alain LORDIER s'est éteint le 23 mai 2020.



**JEAN-MARIE PIGUET
(1958-2020)**

Jean-Marie PIGUET est né le 19 juin 1958 à Chagey. Retraité, il était dessinateur industriel à Alstom. Elu Conseiller municipal à Chagey plus de dix ans, Jean-Marie PIGUET était Président du Comité Héricourtois du Souvenir Français, il avait succédé à Raymond BERDAH le 1er janvier 2016. A la tête du comité héricourtois du Souvenir Français, il a voulu

transmettre aux enfants le souvenir de ce que les anciennes générations ont vécu. Il a œuvré à l'entretien des monuments et des tombes des soldats morts pour la France dans les villages du Pays d'Héricourt.

Jean-Marie PIGUET orchestre depuis 2016 toutes les manifestations commémoratives de la ville d'Héricourt et prenait le plus grand soin à faire respecter les usages.

Investi et reconnu dans le monde associatif local, il était vice-président de l'amicale des donneurs de sang et faisait partie du Conseil d'administration de l'association des crématistes du Pays d'Héricourt. Jean-Marie PIGUET est décédé le 19 septembre 2020 à l'hôpital de Trévenans.

Une ville solidaire

La pandémie de COVID 19 et le confinement ont des conséquences graves pour l'économie de notre pays. Beaucoup de salariés et leurs familles rencontrent des difficultés. La ville d'Héricourt s'est engagée pour accompagner ses habitants.

Durant le confinement, la plupart des commerces de la ville d'Héricourt ont dû fermer leurs portes et durant ce temps pas un centime n'est entré dans leurs caisses.

UNE AIDE DE 750 € POUR LES COMMERCES.

Dès le 23 avril 2020, la Ville d'Héricourt a décidé de la mise en place d'une aide municipale pour les commerces héricourtois ayant dû cesser leur activité pour cause de confinement. Le montant de cette aide a été fixé forfaitairement à 750 € pour tous les commerces à plein temps ou disposant d'une vitrine. Cette aide a également été versée aux commerçants ambulants à la condition que cette activité soit exercée à titre principal, à temps plein et que leur chiffre d'affaires soit supérieur à 20 000 €. Aussi une aide de 500 € a été attribuée aux auto-entrepreneurs du spectacle qui ont également été contraints de suspendre leurs activités durant cette longue période de confinement. Cette aide forfaitaire a été attribuée à ces professionnels sous réserve qu'il s'agisse de leur activité principale et qu'aucune indemnisation au titre du chômage partiel n'ait été perçue.

OPÉRATION

« J'AIDE MES COMMERCANTS ».

A l'initiative de la société d'expertise comptable SODECC et de l'agence LEZARDS'CREATION une action de soutien, aux commerçants et établissements commerciaux locaux, a été mise en place pour faire face



Héricourt, centre-ville.

à la crise économique qui a découlé de la crise sanitaire. Cette action consiste, via un système de bons d'achats combinés à des contributions volontaires d'organismes publics et d'entreprises privées, à renforcer la trésorerie des commerces mais également à motiver la reprise de la consommation. Un site internet a été créé à cet effet : <https://jaidemescommercents.fr/boutique>. Avec ce dispositif les particuliers peuvent payer par anticipation leurs futurs achats auprès des commerçants inscrits.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le client précommande son bon d'achat chez le commerçant de son choix pour une valeur de 20, 60, 100 ou 150 €. Le client profite d'une bonification de son bon d'achat à hauteur de 15% grâce à la partici-

pation financière de SODECC et de ses partenaires (dans la limite des fonds disponibles). Le commerçant inscrit au dispositif est directement crédité des ventes des bons d'achat ce qui lui permet de mieux résister aux difficultés du moment. Le client quant à lui reçoit son bon d'achat et profite de 15 % de pouvoir d'achat supplémentaire. A ce jour sept commerces d'Héricourt ont rejoint cette plateforme.

La commune d'Héricourt a participé en tant que contributeur à hauteur de 2 500 € et a rejoint entre autres partenaires officiels les communes de Montbéliard, Audincourt, Valentigney et Pays de Montbéliard Agglomération.

Pour soutenir le commerce, la Commune d'Héricourt a inscrit à son budget une aide de 75 000 € pour venir en aide aux commerçants d'Héricourt, aux commerçants ambulants et aux auto-entrepreneurs du monde du spectacle.

La Commune d'Héricourt a aussi participé activement à la protection de sa population en distribuant 23 000 masques les jeudi 14 mai 2020, vendredi 15 mai 2020, jeudi 11 juin 2020 et vendredi 12 juin 2020.

Renouvellement urbain du quartier des Chenevières

Le quartier des Chenevières a été reconnu en 2015 quartier prioritaire au niveau national au titre de la politique de la Ville. La ville d'Héricourt s'est inscrite pour ce quartier dans un ambitieux programme de renouvellement urbain.



Travaux Quartier des Chenevières

Situé au nord de la commune, le quartier des Chenevières s'étend sur une superficie de 12 hectares et compte 1 171 habitants soit environ 11 % de la population (INSEE 2018).

Depuis le début des années 2000, la ville d'Héricourt a conduit plusieurs programmes de restructurations qui avaient pour objectifs, de mieux inscrire le quartier dans la ville en implantant de nouveaux équipements pour attirer un public extérieur et de renforcer le lien social en associant les habitants des Chenevières aux opérations de restructuration en les informant et en les consultant.

20 ANNÉES DE TRAVAUX, DES RÉALISATIONS CONSÉQUENTES.

Ces vingt dernières années un ambitieux programme de renouvellement urbain a été engagé sur le quartier des Chenevières pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et l'ouvrir sur le reste de la ville. Plusieurs actions ont été conduites : démolition d'un immeuble de 65 logements, construction de l'antenne OPAC, du Centre Médico Social, du Point Public, du city stade, du terrain de basket. Des aménagements ont été réalisés pour sécuriser les déplacements des piétons et des automobilistes : plateaux surélevés, rond point, cheminement piétonnier. Pour protéger l'environnement et réaliser des économies d'énergie des travaux d'isolation ont été menés sur les façades de plusieurs immeubles d'habitations.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR DE NOUVEAUX OBJECTIFS.

Aujourd'hui une nouvelle phase de renouvellement urbain du quartier des Chenevières est amorcée pour conforter les aménagements afin d'améliorer encore les conditions de vie des habitants du quartier.

Pour ce faire une étude a été confiée au cabinet Itinéraire Architecture qui a proposé de répondre aux besoins suivants : désenclaver le quartier par le remodelage des voies d'accès de qualité (avenue Léon blum, rue Pierre et Marie Curie, rond point du Leclerc). Améliorer les voies de circulation et le stationnement des véhicules ; favoriser le cheminement piétonnier ; réaliser deux aires pour des animations commerciales et culturelles ; aménager le parc de la Roseraie pour en faire l'aire de jeux du quartier ; préserver l'environnement local avec des travaux de collecte des eaux pluviales et l'installation de 4 cuves de rétention.

Aussi l'offre de services au quartier des Chenevières sera complétée avec la création d'une micro crèche et d'un pôle périscolaire. Ce programme ambitieux pour le quartier a été évalué à 700 000 €. Sa réalisation a été prévue en deux phases :

- Phase 1. (2019) : aménagement du parc de la Roseraie et remodelage des voies d'accès pour désenclaver le quartier.
- Phase 2. (2020/2021) : création d'aires de festivités, reprise et finition des aires circulées, raccord des aires circulées piétonnes, cuves de rétention des eaux pluviales, programme de plantations.

En 2019 la Ville d'Héricourt s'est engagée dans un vaste et ambitieux programme d'aménagement urbain au quartier des Chenevières.

700 000 euros seront investis sur trois années pour davantage ouvrir le quartier sur la ville, améliorer les conditions de vie des habitants et protéger l'environnement.

La Ville d'Héricourt lance une association nationale d'élus locaux.

Association nationale pour le développement des usages et la fabrication du vélo en France

30 millions de français âgés de 15 ans et plus pratiquent le vélo au moins une fois par an et 5% parmi eux en font quotidiennement, soit 3,3 millions d'habitants.

QUELQUES CHIFFRES INTÉRESSANTS :

Le parc de vélos français est estimé à 37,5 millions et 25 % des vélos de ce parc sont utilisés. Le parc de vélos en location est estimé à 300 000.

Chaque année 3 millions de vélos sont vendus et 90 % de la fabrication de ces vélos sont effectués à l'étranger hors Communauté Européenne.

L'achat de Vélos assistés électriquement a augmenté considérablement ces dix dernières années. Depuis 2015, 5 Vélos Assistance Electrique (VAE) sont vendus pour 1 000 habitants.

L'ETAT a fixé pour 2024 un objectif de part modale pour le vélo à 9 %. (moyenne européenne actuelle).

Cet objectif est atteignable car 40 à 50 % des déplacements font en France entre 1 et 7 kilomètres. Pour parvenir à cet objectif il est nécessaire de réaliser 100 000 kilomètres d'aménagements cyclables et investir 30 € par an par habitant.

HERICOURT AU CŒUR DE LA PROBLEMATIQUE VELO.

La ville d'Héricourt entend participer activement au développement du mode de déplacement à vélo.

CETTE DÉCISION EST MOTIVÉE PAR PLUSIEURS FACTEURS :

1 La pratique du vélo est excellente pour la santé, sa pratique régulière favorise le renforcement du système cardiovasculaire et permet de lutter efficacement contre la surcharge pondérale.

2 La pratique du vélo permet de sauvegarder l'environnement, et réduit les émissions de gaz nocifs.

3 La pratique du vélo est aussi une pratique de loisirs accessible au plus grand nombre. Pour mémoire la Ville apporte une aide financière à l'achat de vélo.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, avec le soutien de la Ville d'Héricourt et le Département de la Haute-Saône, a dressé son schéma directeur pour la création de pistes cyclables sur son territoire.

Le succès de la piste cyclable de la voie du TRAM sur une distance de 4,5 kilomètres est un encouragement à poursuivre ce plan de développement.

Le prochain objectif de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et de la Ville d'Héricourt avec le soutien du Département de la Haute-Saône est de permettre aux usagers de rejoindre à vélo sur pistes cyclables les agglomérations de Belfort et Montbéliard et notamment pour les trajets domicile / travail.

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES USAGES ET LA FABRICATION DE VÉLOS

Quel est l'enjeu : Assurer le retour en France de la fabrication des vélos

Vous avez pu le constater en préambule, 90 % de la production des vélos achetés en France sont assurés à l'étranger hors Europe. Le marché du vélo représente 9,6 milliards d'euros et 80 000 emplois (source ADEME).

En tenant compte des activités induites et des bénéfices en matière de santé, les retombées socio-économiques du vélo pèsent aujourd'hui 30 milliards d'euros. (source ADEME).

Face à ce constat, la ville d'Héricourt a décidé d'être à l'initiative de la création d'une Association Nationale des Communes de France et des Petites Villes pour le développement des usages et la fabrication du vélo en France.

Dans un premier temps la ville contactera les villes de plus de 10 000 habitants puis les villes de 2 000 à 10 000 habitants pour la rejoindre sur ce projet.

Cette association permettra entre autres actions, la création d'un groupement d'achats et favorisera l'accès à la pratique du vélo aux familles les plus modestes.

Une fois créée, cette association aura notamment pour mission de prendre l'attache de sociétés françaises de fabrication de vélo pour développer des partenariats, des groupements d'achats pour un retour des fabrications de vélos en France et pour quoi pas à Héricourt, par exemple sur la future zone d'activité de Luze.

Vivre des jours heureux en Résidence Âges et Vie

Une Résidence Ages et Vie sera prochainement construite à Héricourt, avenue Pierre Bérégovoy. Lieu de vie et de soin, elle s'adressera aux personnes âgées ou handicapées qui ne peuvent plus rester chez elles mais qui souhaitent demeurer dans leur ville.



Residence Ages et Vie

Nouvelle forme d'hébergement, la résidence Ages et Vie est une alternative à la maison de retraite. C'est un nouveau domicile, un domicile partagé, conçu pour une vingtaine de personnes. Ces personnes trouvent auprès d'auxiliaires de vie, présents 24h/24h, les services leur permettant de continuer à vivre le plus normalement possible.

14 STUDIOS PRIVATIFS INDÉPENDANTS.

Chaque résident disposera d'un espace personnel de 30 m² avec entrée indépendante. Cet espace comprendra une chambre/séjour, une salle d'eau et une terrasse. Les résidents aménageront à leur goût leurs espaces personnels et pourront apporter leur mobilier et leurs

décorations. Les repas seront pris en communauté dans un espace partagé où la cuisine sera faite sur place. Les animaux de compagnie seront acceptés. Les rythmes de vie seront respectés, par exemple, les levers, les couchers et les repas se feront selon les habitudes des résidents.

DES AUXILIAIRES DE VIE PRÉSENTS EN PERMANENCE.

Des professionnels, salariés par Ages et Vie, seront présents 24h sur 24h. Logés à l'étage avec leurs familles ils répondront aux besoins des résidents et ils apporteront leur aide pour tous les gestes de leur vie quotidienne : repas, toilette, courses...

Les soins médicaux seront apportés par les médecins, infirmières ou kinésithérapeutes qui auront été choisis par les résidents.

DÉBUT DES TRAVAUX IMMINENT.

La future résidence Ages et Vie sera située avenue Pierre Bérégovoy sur une surface globale d'environ 2 310 m² à quelques distances du gymnase du Champ de Foire. Ce projet d'habitat inclusif consistera en la réalisation de 14 studios privés. Il se matérialisera sous la forme d'un bâtiment en L, implanté parallèlement à la voie Pierre Bérégovoy et mesurera 43 mètres par 35 mètres environ. Le futur bâtiment sera certifié Haute qualité environnementale (HQE) et respectera les règles de construction sismique en vigueur. Un cheminement piétonnier d'un mètre soixante de large en dalle gravillonnée entourera le rez-de-chaussée pour faciliter les déplacements des résidents. Le projet disposera d'une aire de stationnement de trois places dont une pour les personnes à mobilité réduite. Huit places de stationnement se trouveront sur un parking extérieur depuis lequel sera créé un accès piétonnier.

Une résidence Âges et vie sera prochainement construite avenue Pierre Bérégovoy. Elle est une alternative à la maison de retraite.

Domicile partagé, elle est une solution nouvelle qui allie la convivialité et la souplesse du domicile. Des auxiliaires de vie, présents 24h sur 24h aideront les résidents dans tous les gestes de leur vie quotidienne et leur apporteront un soin relationnel fait de présence, d'écoute et d'échanges.

1 875 000 € investis par la Région Bourgogne Franche-Comté pour le Lycée Aragon.

La Région Bourgogne Franche Comté a programmé pour les années 2020 et 2021 d'importants travaux de rénovation. Ces travaux d'un montant de 1 875 330 € consistent en des aménagements de sécurité et en des améliorations thermiques.



Lycée Louis Aragon

Après plus de trente années d'existence, le Lycée Aragon a fait l'objet de travaux indispensables à son maintien. Ces travaux ont été conduits en maîtrise d'œuvre par la Région Bourgogne Franche-Comté qui est propriétaire des murs.

UN LYCÉE SÉCURISÉ.

Pour sécuriser le site, l'établissement sera entièrement clôturé à l'automne 2020. Afin de prévenir et d'empêcher toutes formes d'intrusions un système de vidéo protection sera installé. 444 953 € TTC seront investis pour la réalisation de ces travaux. En 2021, de nouveaux travaux de sécurisation seront entrepris, ils consisteront en la réalisation d'un parking extérieur qui

deviendra, une fois créé, propriété de la Ville. Pour ce faire un transfert foncier sera opéré entre la commune d'Héricourt et la Région Bourgogne Franche-Comté. Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à 200 000 € TTC.

En juillet 2020, en accord avec la Commune d'Héricourt la réfection des enrobés à proximité du Lycée Aragon a été effectuée.

UN LYCÉE ÉCONOME DES RES-SOURCES ÉNERGÉTIQUES.

Les économies d'énergie sont une priorité régionale c'est pourquoi, la Région Bourgogne Franche-Comté a commandé d'importants travaux pour améliorer l'isolation des différents bâtiments qui composent

le Lycée Aragon. En 2020, la toiture des cinq terrassons a été refaite avec isolation pour un montant de 65 000 € TTC. En 2021, une série de travaux sera réalisée. La toiture du logement de fonction du proviseur sera entièrement refaite pour un montant prévisionnel de 200 000 € TTC. Un adoucisseur d'eau sera installé, et le réseau d'eau sanitaire de l'internat sera entièrement remplacé pour un montant de 110 000 € TTC. 324 000 € TTC seront investis dans le remplacement des fenêtres des logements de fonction avec reprise de l'étanchéité des balcons. 500 000 € TTC seront alloués au remplacement des fenêtres et à l'isolation des façades de l'internat.

Pour les années 2020 et 2021, la Région Bourgogne Franche-Comté a engagé 1 875 330 € TTC pour l'entretien et la rénovation des bâtiments du Lycée Aragon. Ces travaux, concernent des opérations de sécurisation et d'économie d'énergie : pose d'une clôture et d'un système de télésurveillance, création d'un parking, réfection des toitures, reprise des façades, remplacement de fenêtres et de réseaux sanitaires.

Succès pour la treizième édition du Forum des Associations

Organisé par l'Office Municipal des Sports et le soutien de la Ville d'Héricourt le traditionnel rendez-vous du monde associatif héricourtois a relancé avec succès la vie associative.



La Cavalerie

Avec le confinement, la crise sanitaire a empêché la vie associative de vivre son plein. Durant de longues semaines les adhérents ont été privés de leurs activités sportives et culturelles préférées. Pour se relancer les associations héricourtoises attendaient avec impatience l'organisation du Forum des Associations. Ce rendez-vous très bien organisé à la Cavalerie, par l'Office Municipal des Sports avec le concours de la Ville d'Héricourt a redonné espoir à tous les responsables des associations qui y ont participé.

Les associations, dont les activités avaient cessé d'autorité, craignaient une baisse significative de leurs effectifs au moment de la reprise et attendaient avec beaucoup de fébrilité le retour de leurs membres. Les adhérents frustrés de ne pouvoir s'entraîner ou s'exercer étaient impatients de reprendre leurs activités et retrouver une parcelle de leur vie sociale.

QUARANTE CINQ ASSOCIATIONS ONT PARTICIPÉ À CETTE TREIZIÈME ÉDITION DU FORUM DES ASSOCIATIONS :

Karaté, Vaudoise section Judo, Chœur Chorea, Basket, Dentelles aux Fuseaux, Odyssée du Cirque, En Mobylette, Amicale Laïque, Héricourt deux Roues, Arc Heri Courtois, le club de Spéléo, Fit'Form...

Le public, pour la plus grande joie des organisateurs et des participants est venu en nombre. Toutes et tous ont été très respectueux des consignes sanitaires, pas un visage sans masque. Comme lors des éditions précédentes les contacts ont été nombreux et le nombre des engagements prometteurs. Chantal Grisier, Adjointe au Sport, cheville ouvrière de cette manifestation était ravie : « Je suis contente pour les associations qui réclamaient

le Forum. Notre travail est récompensé, la vie associative est importante pour notre ville et ses habitants. »

LA FOULE DES GRANDS JOURS, SUCCÈS ASSURÉ !

Les démonstrations en raison de la pandémie se sont déroulées à l'extérieur du bâtiment dans un cadre très strict afin d'éviter toutes contaminations. Les acrobates de l'Odyssée du Cirque ont remporté auprès des spectateurs un grand succès.

Plusieurs associations participaient pour la première fois au Forum. C'était le cas de l'association «En Mobylette».

Une association de Tavey qui rassemble des passionnés. Dominique Lafay, président de l'association a présenté l'objet de toutes ses attentions, sa BB 3 K Peugeot de 1965. Entièrement restaurée de ses mains, la belle était rutilante. Ce petit bijou, équipé d'un moteur 50 cm3 avec démarrage au kick-starter et boîte à vitesse fut fabriqué en très petite série, bref la petite Peugeot que tous les ados des années 1960 rêvaient de posséder. Grâce à lui et à tous ses copains « mobeurs » grands amoureux des mobylettes, les jeunes générations ont pu caresser les rêves de leurs parents et grands-parents.



Maxime Richard, la tête et les jambes

Maxime Richard habite Bussurel, il est âgé de vingt ans et il pratique le vélo à très haut niveau. C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous présentons ce jeune sportif talentueux qui fait parler de notre ville et de notre belle région.

Né en 2000, Maxime est passionné par la petite reine et plus encore par la compétition. Il a commencé à rouler vers ses 9 ans et a pris sa première licence en 2010 au Vélo Club de Montbéliard. Il a remporté ses premières victoires en catégorie benjamin. Depuis lors il n'a cessé de courir et d'obtenir des succès.

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN.

Maxime s'entraîne dur tous les jours pour satisfaire son ambition, celle de devenir cycliste professionnel et participer au Tour de France, la plus belle et la plus grande course cycliste du monde. Maxime est doté d'un gabarit de grimpeur, sa botte secrète est de gicler du peloton comme une fusée et de laisser sur place ses adversaires : « les efforts d'une heure, ce sont des efforts que je sais gérer. Avec mon gabarit, c'est un avantage. Depuis tout petit, j'aime grimper. J'ai déjà gravi tous les grands cols du Tour de France. »

Au CC Etupes depuis 2015, il collectionne les podiums et les victoires. Pour les années 2017, 2018 et 2019 il totalise 11 victoires et 28 podiums. Maxime est un champion, mais il est aussi un étudiant brillant de troisième année qui prépare un diplôme d'ingénieur à l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. La musique est aussi une de ses passions, violoncelliste au conservatoire de Montbéliard, il a dû mettre cette activité de côté, mais chaque année pour la réunion familiale de Noël, il prépare deux ou trois morceaux. Il est aussi un

supporter inconditionnel du FC Sochaux Montbéliard.

Maxime a respecté scrupuleusement le confinement et s'est entraîné sur home-tràîner connecté en respectant des plans d'entraînement bien étudiés. Il a repris l'entraînement sur route le moment venu et a renoué avec la compétition.

DANS LE SILLAGE PATERNEL.

Cette passion pour le cyclisme il la doit sans nul doute possible à son père, Bernard Richard, ancien cycliste professionnel. En effet, c'est son père qui lui a fait découvrir et aimer ce sport en l'emmenant voir le Tour de France et notamment les « belles étapes de montagne ». Le spectacle épique de ces étapes de montagne n'a fait que renforcer son envie. Bernard Richard qui fut un temps le meilleur amateur français a signé son premier contrat professionnel en 1985 avec l'équipe Fagor de Luis Ocana. Durant trois années il a servi Stephen Roche, participé à deux tours de France, deux tours d'Espagne et un tour du Portugal. Il fut aussi membre de l'équipe « Café de Colombie » et équipier du grimpeur Luis Herrera. Victime d'un grave accident de voiture, il fut contraint de cesser sa carrière. Quelques temps il fut consultant pour France Télévision avec Patrick Chêne et Gérard Holtz. Bernard Richard qui a initié la passion de Maxime pour le cyclisme continue de suivre avec attention l'entraînement de son fils et lui prodigue des conseils.



Maxime RICHARD

Maxime roule très souvent seul sur les routes Héricourtoises.

Il est équipé d'une lampe flash avant et de 2 feux rouges clignotants à l'arrière, histoire d'être bien vu en plein jour. Merci aux habitants du Pays d'Héricourt de prendre soin de lui et de tous les autres cyclistes.

Sachons partager la route et respecter le code de la route.

Les Luz'ioles

Une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2020 à Luze. Dédiée aux enfants âgés de 0 à 4 ans, elle est la première MAM du Pays d'Héricourt.



Les Luz'ioles.

Dans une MAM, les parents sont les employeurs directs des assistantes maternelles qui y accueillent leurs enfants. Les assistantes maternelles bénéficient des mêmes droits, avantages et obligations que ceux prévus par les dispositions légales et conventionnelles applicables aux assistantes maternelles qui accueillent des enfants à leur domicile.

Pour travailler dans une MAM, l'assistante maternelle doit obligatoirement être titulaire d'un agrément spécifique délivré par le Président du Conseil Départemental après avis favorable des services de la Protection Maternelle et Infantile.

UN PROJET PRIVÉ PORTÉ PAR QUATRE ASSISTANTES MATERNELLES.

Quatre assistantes maternelles agréées, Marianne MAIRE, Elodie ASRI, Julie BAILIF et Jessica RINGENBACH sont à l'origine de ce projet. Afin d'assurer la gestion administrative et financière de la MAM qu'elles ont initiée, elles se sont regroupées au sein de l'association « Les Luz'ioles ».

La MAM « Les Luz'ioles » est basée à Luze au 4 AB de la rue des Trois Terres. Confortablement installée dans un bâtiment entièrement rénové, la MAM dispose de 180 m² de surface habitable. Elle comprend 5

chambres, 3 salles de jeux, une cuisine équipée, 2 salles de bains et 4 toilettes. La MAM est bordée de 6 ares d'espaces verts et d'un parking de 2 ares. Pour la restauration, les repas sont apportés par les parents, à charge pour les assistantes maternelles de les réchauffer et de les servir.

La MAM « Les Luz'ioles » compte 16 places et affiche déjà complet, d'ores et déjà une liste d'attente est ouverte.

LES AVANTAGES D'UNE MAM.

La MAM offre aux assistantes maternelles la possibilité de travailler en équipe dans la bienveillance, il n'y a pas d'interférence avec leur vie privée. Elle permet de mutualiser les moyens (matériels, jouets...) et de développer l'éveil et la socialisation des enfants dans une maison entièrement sécurisée. La MAM est une structure familiale, avec plusieurs enfants où les assistantes maternelles mutualisent leurs compétences et proposent des activités différentes et multiples.

Les quatre assistantes maternelles sont formées au langage des signes qu'elles pratiquent couramment avec les bébés. Grâce à ce moyen de communication les relations sont plus sereines et les frustrations ainsi que les pleurs beaucoup plus rares.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a accordé une aide de 1 000 € pour accompagner le lancement de la MAM. La Commune de Luze a attribué une subvention de 500 € à l'association.

Créée à l'initiative de quatre assistantes maternelles agréées, la Maison d'Assistantes Maternelles « Les Luz'ioles » est la première du genre dans le Pays d'Héricourt. La MAM unit le confort de l'Assistante Maternelle et le mode de fonctionnement d'une crèche où chaque enfant évolue individuellement tout en partageant la vie en collectivité.

MAM « Les Luz'ioles » - 4, AB rue de Trois Terres - 70400 LUZE

Lundi au Vendredi de 07h30 à 18h30 - Renseignement et contact : 07 81 03 79 41

Les Petits Z'Aibre

La micro-crèche d'Aibre « Les Petits Z'Aibre » a ouvert ses portes lundi 5 octobre 2020. Implantée dans les locaux de l'ancienne école primaire du village, cette nouvelle structure est très facile d'accès et bénéficie d'un environnement très agréable.

Porté par une particulière, ce projet a reçu le soutien, dans le cadre du contrat P@C25 (Porter une Action Concertée), du Département du Doubs et de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt dont le village d'Aibre fait partie depuis 2017.

La micro-crèche d'Aibre fait partie du réseau de crèches « Les crèches de Tilio », originaire de Strasbourg, ce réseau compte actuellement 45 micro-crèches et s'étend principalement dans le Grand Est mais également dans toute la France. « Les crèches de Tilio » proposent une offre d'accueil et de services complets, centrée sur les rythmes de l'enfant. Chaque crèche du réseau a sa spécificité, son originalité et sa propre approche pédagogique. Le but du réseau est d'assister les professionnels dans leurs pratiques et de leur proposer des programmes éducatifs, qu'ils adapteront à chaque enfant en fonction des besoins.

UNE MICRO-CRÈCHE À TAILLE HUMAINE ET ADAPTÉE À CHAQUE ENFANT.

Dix enfants sont accueillis par quatre professionnelles spécialistes de la petite Enfance : une éducatrice jeune enfant, une auxiliaire puéricultrice, deux animatrices petite enfance et la gérante également éducatrice petite enfance.

Les repas sont préparés sur place avec des produits frais et issus pour 50 % de l'agriculture biologique. Les enfants sont acceptés à partir de 3 mois et en périscolaire de 3 ans à 6 ans. Les contrats existent à la journée, deux, trois, quatre ou cinq jours et en halte garderie. Il existe aussi un forfait liberté permettant de déposer son enfant un peu de temps en temps des places



sont disponibles.

La micro crèche dispose de 150 m² intérieur et de 150 m² de cour extérieure. Facile d'accès un grand parking existe à proximité immédiate. Elle compte des espaces de repos, d'éveil et de jeux. La structure est chaleureuse, conviviale et dynamique. La structure est ouverte toute l'année.

UN PROJET À 150 000 €.

L'accueil de cette micro-crèche dans l'ancienne école primaire du village a nécessité d'importants travaux d'adaptation. Cette réalisation d'un montant de 150 000 € a reçu des aides en provenance de la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 7 400 € par place

soit 74 000 €. Grâce au potentiel financier de la CCPH, une majoration de 3 000 € par place a été appliquée par la CAF. Au total la CAF a financé le projet à hauteur de 104 000 €. Le département du Doubs a contribué à hauteur de 16 000 €, la CCPH a apporté une aide de 10 000 € au titre d'une aide à l'investissement matériel et pédagogique au porteur du projet. Le reste à charge pour la Commune d'Aibre s'est élevé à 30 000 €.

Le budget de fonctionnement de cette nouvelle structure s'équilibre grâce aux recettes des familles et ne bénéficie d'aucune subvention des collectivités.

La micro-crèche « Les petits Z'Aibre » à Aibre a ouvert ses portes. Cette structure peut accueillir dix enfants. Ouverte toute l'année, son offre est complète, avec repas et change inclus dans le tarif. L'équipe d'éducatrices dispense un programme pédagogique dynamique et adapté à chaque enfant.

Renseignement :

Les petits Z'Aibre (25750 AIBRE)

Tel. 07 66 62 67 05 - lespetitszaibre@tilio.net /

<https://www.tilio.fr/25-doubs/les-petits-zaibre-25750-aibre>

Héricourt

Communication

NOUVELLE APPLICATION VILLE D'HERICOURT



TELECHARGEZ GRATUITEMENT
L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VOTRE VILLE



NOUVELLE APPLICATION VILLE D'HERICOURT

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ, LES INFORMATIONS PRATIQUES DE VOTRE VILLE.

Etre informé en direct à chaque instant ! Une coupure d'électricité, une coupure d'eau, une fuite de gaz... La nouvelle application de la Ville d'Héricourt vous propose les actualités, l'agenda des manifestations culturelles et sportives, des notifications en temps réel et bien plus encore :

Agenda,	Mairie,	Services en Ville,	Menu Cantine,
Autour de moi,	Circulation,	Eau,	Urgences,
Signaler un problème,	Ecole de Musique,	Assainissement,	Météo,
Emploi,	Médiathèque,	Facebook,	Votre Avis...

L'APPLICATION DE LA VILLE D'HERICOURT SERA ENRICHIE QUOTIDIENNEMENT PAR DE NOUVELLES RUBRIQUES ET DE NOUVEAUX ARTICLES.

RETROUVEZ TOUTE
L'ACTUALITE DE VOTRE
VILLE EN TEMPS REEL



UNE INTERFACE
INTUITIVE
ET OPTIMISEE POUR
VOTRE SMARTPHONE



ACCÉDEZ EN UN CLIC
AUX INFORMATIONS
DE VOTRE VILLE



TOUTES LES
INFORMATIONS
DE VOTRE VILLE
EN UN COUP D'OEIL



Renseignements : 03 84 46 88 03 / 03 84 46 10 88

Téléchargez GRATUITEMENT

L'APPLICATION OFFICIELLE DE VOTRE VILLE

